

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021-2022

Projet
Stratégique
Horizon 2022

ÉDITO

Chers adhérents,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'aux administrateurs. C'est pour moi un grand honneur de présider notre association. Je remercie tous les salariés, bénévoles et adhérents pour le travail réalisé.

2022 aura été marquée par un retour à la quasi-normale de nos activités en présentiel. Les locaux de l'ANFE se sont de nouveau animés et les sessions de formation ont pu enfin reprendre.

Les élections présidentielles et législatives ont, par leur calendrier, retardé certaines de nos actions d'influence et de travail politique, mais depuis le début de l'été et la rentrée de septembre l'actualité a été riche et nous avons été écouté et entendu sur des sujets comme le Plan antichute, ma Prime Adapt', ou encore le projet de réingénierie. Les derniers rendez-vous nous permettront de nous positionner sur des versants du projet de loi de financement de la sécurité sociale et nous espérons être entendus pour un meilleur accès aux soins d'ergothérapie et le financement de l'ergothérapie dans le cadre du polyhandicap ou de l'AVC.

Le point d'orgue de cette année aura sans nul doute été l'organisation et l'accueil du congrès mondial des ergothérapeutes au parc des expositions de Paris. Nous avons pu brillamment relever ce défi et accueillir des milliers d'ergothérapeutes venus du monde entier. Là encore ce fut un honneur de représenter l'ergothérapie française et d'en faire la promotion.

Nous nous projetons maintenant vers l'avenir et nous inaugurerons à partir de notre prochaine AG un nouveau projet associatif. Merci à ceux qui ont contribué à son élaboration. Celui-ci se veut beaucoup plus participatif et permettra, dans sa mise en œuvre d'identifier, de faire appel et de valoriser les compétences de nos adhérents. D'avance, je vous remercie de votre participation future à sa mise en œuvre.

Enfin, pensons à nos manifestations nationales. 2023 sera marquée par l'organisation à Lyon des journées nationales sur le thème de la pédiatrie, puis par les journées pratiques à Issoudun. 2024 verra la tenue des prochaines Assises nationales de l'ergothérapie à la Villette. Ce seront des moments forts de partage d'expérience et je vous espère nombreux.

Que les prochaines années soient celles des ergothérapeutes inventifs, engagés et, pour reprendre le thème du congrès WFOT : révolutionnaires !

Arnaud Schabaille
Président de l'ANFE

SOMMAIRE

— **P 4**

L'ANFE en chiffres

— **P 7**

Organisation de l'ANFE

— **P 10**

Les actions menées par l'ANFE

— **P 56**

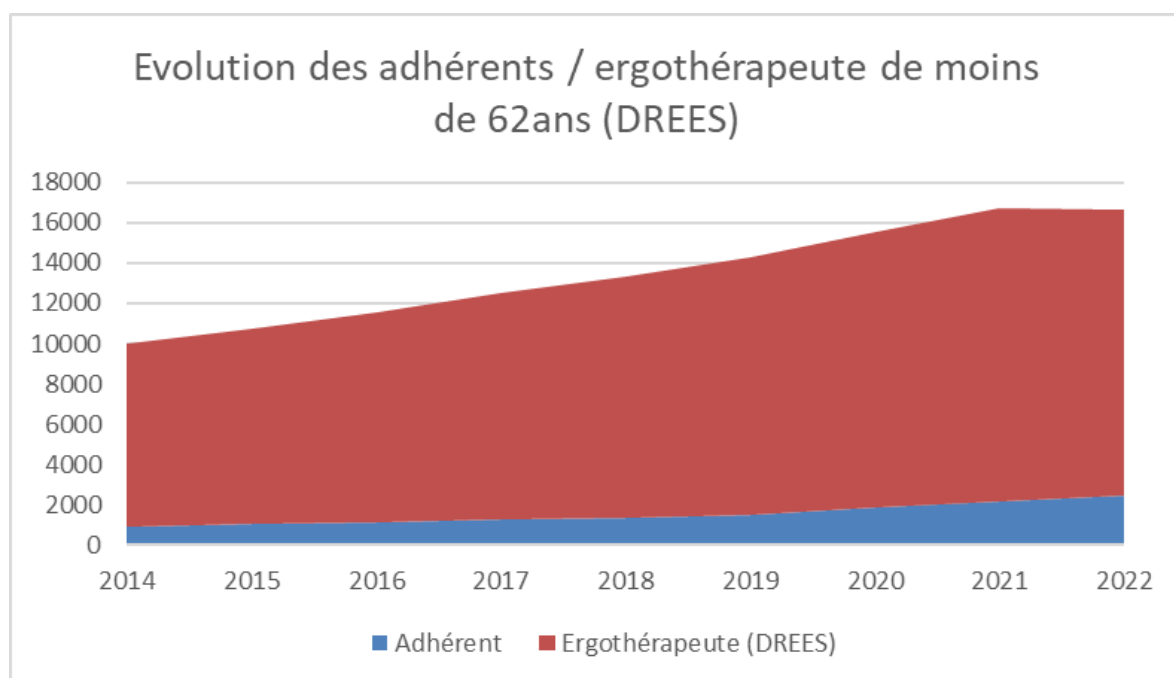
Remerciements

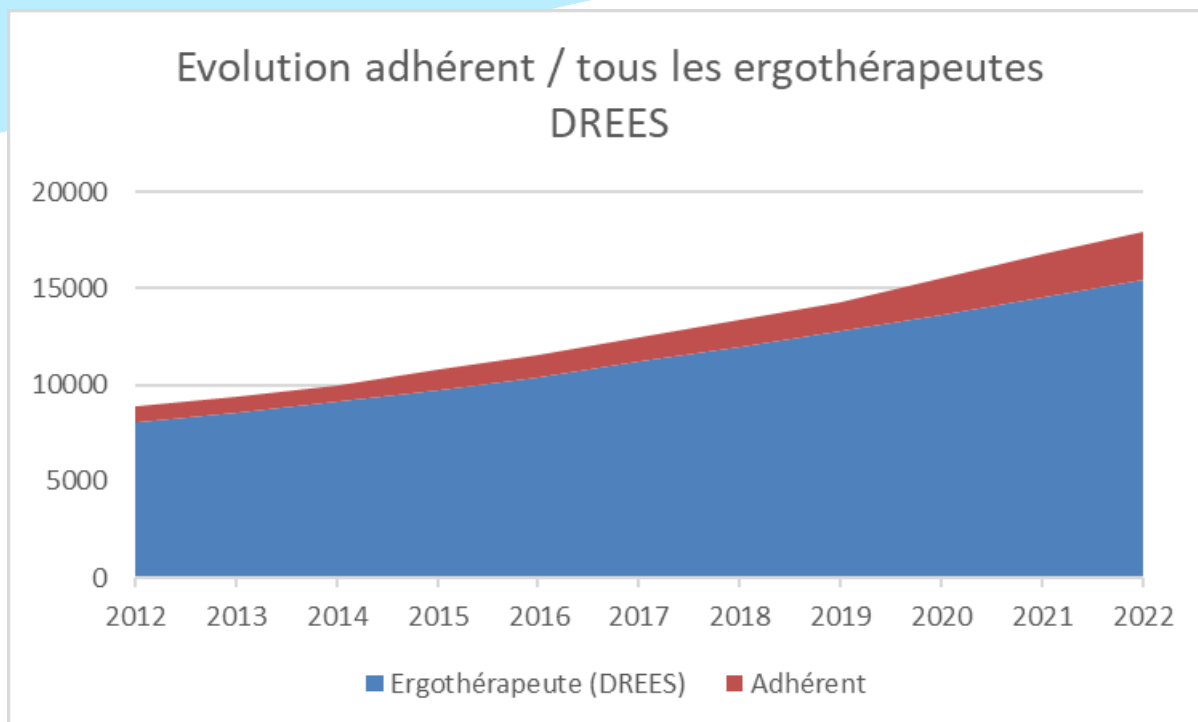
L'ANFE EN CHIFFRES

Les ergothérapeutes

Selon la DREES, les ergothérapeutes de moins de 62 ans sont 14 214 au 1^{er} janvier 2022. Sans distinction d'âge, ils sont 15 427. L'âge moyen est de 36,6. Les femmes représentent plus de 87 % des professionnels.

La densité des ergothérapeutes pour 100 000 habitants est de 21,12 % ; elle était de 12,34 % il y a dix ans.





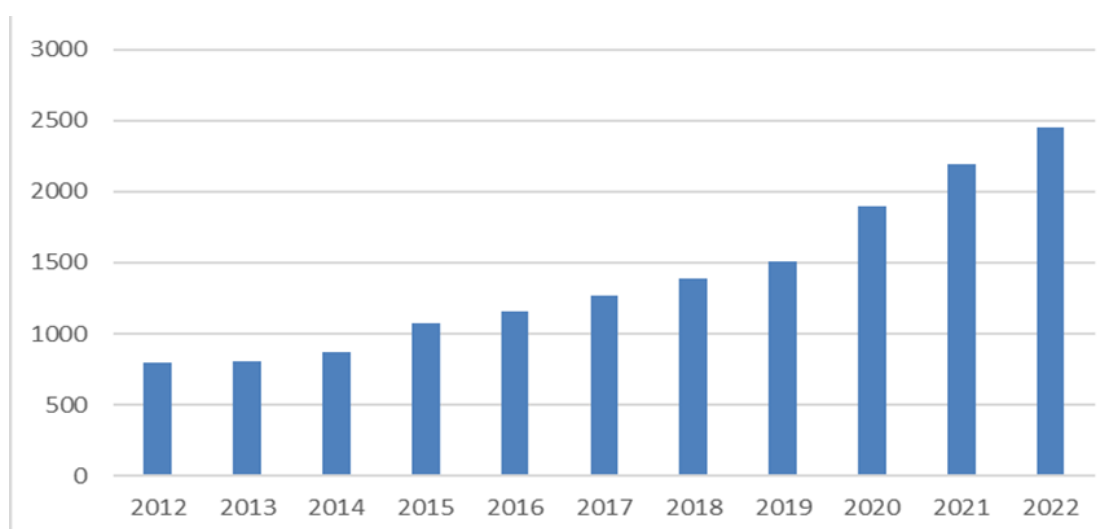
Les adhérents

Au 1^{er} octobre 2022, l'ANFE compte 2 456 adhérents, soit une progression de 11,83 % par rapport à 2021.

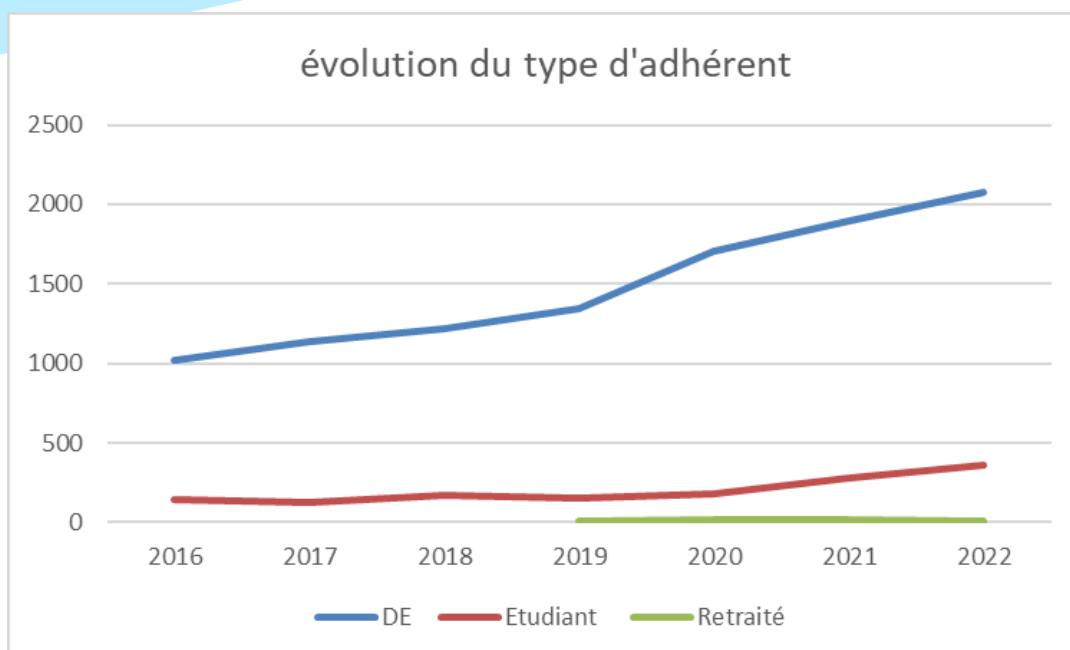
Les nouvelles adhésions s'élèvent à 742, soit 30,21 % des adhérents 2022. 38,27 % des nouvelles adhésions sont faites par des étudiants.

Les adhérents 2021 ayant renouvelé leur adhésion en 2022 sont 1 349, soit 61,42 % des adhérents de 2021.

Les adhérents représentent 17,27 % des ergothérapeutes de moins de 62 ans selon la DREES, et 15,92 % de l'ensemble des inscrits.



Les adhérents étudiants sont 363, soit 14,78 % des adhérents. Ils étaient 12,70 % en 2021.



Une enquête a été réalisée en octobre 2022 auprès des adhérents étudiants afin de mieux les connaître. 160 d'entre eux (44 %) ont bien voulu répondre aux questions. Il en ressort que la très grande majorité (127) ont adhéré pour la première fois en 2022. Parmi les répondants, 48 % ont obtenu leur DE en 2022 et étaient donc en 3^e année.

70 % des répondants indiquent avoir eu une présentation de l'ANFE dans leur IFE mais 65 % précisent que la présentation n'est pas à l'origine de leur adhésion. Les principales motivations sont :

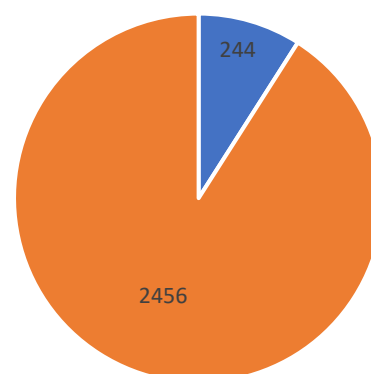
- « Soutenir le travail de l'ANFE » (42 %)
- « Trouver des informations pour mon mémoire » (29 %)
- « Participer aux webinaires » (27 %)
- « Être indemnisé pour mon bénévolat au congrès de la WFOT » (2 %).

Ces résultats sont encourageants, d'autant que 148 répondants ont affirmé vouloir adhérer en 2023. Les ergothérapeutes adhérents ayant déclaré une activité libérale dans l'annuaire du site sont 134.

Les bénévoles

L'ANFE fonctionne grâce à 244 bénévoles qui œuvrent au quotidien pour le développement de l'ergothérapie.

Les bénévoles représentent **9,5 % des adhérents** et 1,44 % de la profession.



ORGANISATION DE L'ANFE



Depuis sa création en 1961, l'ANFE a beaucoup évolué afin de défendre et de promouvoir au mieux la profession, mais également pour accompagner l'évolution de celle-ci.

Aujourd'hui, l'organisation souhaitée et mise en place par le Conseil d'administration porte l'ambition d'être toujours plus opérationnelle pour répondre aux enjeux de santé publique, et de positionner l'ANFE comme société savante en élaborant des recommandations professionnelles et en valorisant les fondements scientifiques de la profession, tout en structurant le cadre d'exercice professionnel.

Cette organisation s'appuie avant tout sur l'ensemble des bénévoles, qui constituent le cœur de l'ANFE, mais également sur l'équipe salariée qui apporte le soutien nécessaire à la réalisation des actions menées.

Organigramme

Comité Directeur

Président : Arnaud SCHABAILLE
Vice-Président : Amélie SARAGONI
Trésorier : Théo BRUNOIS
Secrétaire Générale : Clémence TANNEAU

Conseil d'Administration

Christophe BUFFAVAND, Dorine FORTIN, Elise DUPITIER
Guylaine HENRY-LAMY, Marie BRISSAC, Rémi SAJOT
Pierre GUILLEMIN, Héloïse POULAIN,
Marie VISEUX, Thomas CHARGE.

Le Comité d'Ethique et d'Exercice

Composé de
7 membres

Le Comité Scientifique

Coordonnateur :
Lucas ROUAULT

Collège Formation
5 membres

Collège Recherche
5 membres

Collège Édition
5 membres

Le Comité Territorial

Coordonnateur :
Cyprien DUPONT

Délégués
Territoriaux

Les groupes d'intérêt

Aide technique

Santé mentale

Intégration sensorielle

Développement
durable

Formation initiale

Télésoin

Impression 3D

L'équipe salariée

Directrice Administrative et Financière : Catherine LAKS

Directeur Technique : Nicolas BIARD

Secrétaire de rédaction de la revue ergOTHérapies : Sarah BÉGUIN

Cheffe de Projet Digital : Alisson DA CRUZ LIMA

Service de Formation Continue :

Ingénieure formation : Hélène CORLAY

Assistante : Myriam HASNAOUI

Secrétaire : Christophe FOSSÉ

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de 15 membres bénévoles élus par les adhérents.

Il fixe les grandes orientations de l'association et élabore le projet associatif et le projet stratégique.

Les Comités

Le Comité d'éthique et d'exercice (C2E) a pour mission de promouvoir la responsabilité des professionnels et la qualité des bonnes pratiques.

Le Comité scientifique donne des avis scientifiques sur les actions menées par l'ANFE. Il est composé d'un coordonnateur et de 3 collègues :

- Le collège de recherche a pour mission de favoriser et de promouvoir la recherche en ergothérapie ;
- Le collège de formation a pour mission de veiller à la qualité et l'exhaustivité des formations proposées par le service de formation continue pour le développement des pratiques ;
- Le collège d'édition a pour mission d'accompagner tous les projets de publications pour les collections dont l'ANFE dirige la publication (ouvrages, revue *ergOTHérapies*) ; il a également pour vocation d'encourager les ergothérapeutes à écrire afin de promouvoir l'écriture d'ouvrages français.

Le Comité territorial est composé de délégués représentant l'association au niveau local, accompagnés dans leur mission par un coordonnateur national. L'organisation a été modifiée en 2020, notamment la répartition des délégués en fonction des missions qu'ils souhaitent mener et en créant des postes de référent par catégorie de mission :

- Promotion de l'ANFE auprès des étudiants
- État des lieux du territoire
- Manifestations locales
- Représentation auprès des tutelles.

Les groupes d'intérêt

Les groupes d'intérêt sont des instances qui traitent de sujets directement en lien avec la pratique de l'ergothérapie. Constitués à l'initiative d'adhérents ou du Conseil d'administration, ils contribuent à l'élaboration de recommandations professionnelles, à l'écriture de livres blancs et au développement scientifique de l'ergothérapie.

L'équipe salariée

Constituée d'une équipe de direction (administrative, financière et technique), d'une cheffe de projet digital, d'une secrétaire de rédaction pour la revue *ergOTHérapies* et du service de formation continue, elle apporte le soutien nécessaire à la réalisation des actions menées par l'ANFE.

LES ACTIONS MENÉES PAR L'ANFE

Au cours de l'exercice 2021-2022, de nombreuses actions ont été menées par les bénévoles et par l'équipe salariée pour répondre aux objectifs fixés par le projet stratégique Horizon 2022.

AXE 1 : Renforcer la notoriété de l'ergothérapie

L'ANFE est convaincue que l'activité est l'un des facteurs essentiels de la santé des individus et que l'action d'un professionnel dans le développement de l'engagement et de la participation aux activités est nécessaire. L'ANFE fait la promotion de l'ergothérapie auprès des professionnels et des usagers concernés pour veiller à ce que la discipline fasse partie des solutions qu'ils cherchent, appuient ou recommandent.

Veille scientifique, technique, législative et politique

Une veille régulière est organisée et réalisée quotidiennement par le siège et les bénévoles (agences de presse, réseaux sociaux, réseaux professionnels formels et informels, newsletter...). L'information pertinente est sélectionnée et diffusée sur les différents canaux de communication de l'ANFE.

Les différents bénévoles assurent également une vigilance sur les travaux menés par les acteurs de santé publique et de protection sociale au niveau local. Les services centraux les diffusent et les partagent ensuite autant que nécessaire.

Représentation de l'ANFE dans les groupes de travail et les instances

L'ANFE est représentée par des bénévoles dans différents groupes de travail ou instances :

- **HAS :** proposition, en lien avec le CNPE, d'experts ergothérapeutes après sollicitation de la HAS ou sur candidature libre. L'ANFE réalise une veille assidue sur les groupes de travail HAS et s'efforce d'inscrire des ergothérapeutes dans les différents groupes qui travaillent sur des sujets en lien avec l'ergothérapie. Sur l'exercice, les ergothérapeutes proposés par l'ANFE ont participé aux travaux suivants :
 - Accompagner vers et dans l'habitat ;
 - Rééducation à la phase chronique d'un AVC de l'adulte : pertinence, indications et modalités ;
 - Grande précarité et troubles psychiques : ou comment intervenir auprès des personnes en situation de grande précarité présentant des troubles psychiques (candidature en cours d'examen par la HAS) ;
 - Trouble du neurodéveloppement / TDAH : diagnostic et prise en charge des enfants et adolescents ;
 - Rééducation de l'appareil locomoteur dans les pathologies neuro-musculaires.
- **Conseil national autisme/TND :** l'ANFE est représentée au sein du Conseil national autisme/TND. Mis en place en 2018, celui-ci a pour objectif de piloter la mise en œuvre de la stratégie nationale.
- **COPIL national sur les aides techniques :** l'ANFE est membre du Copil national sur les aides techniques piloté par la CNSA et le ministère de la Santé. Mis en place en 2021, il a pour objectif de mettre en œuvre la stratégie nationale sur le parcours d'acquisition des aides techniques.

- **HCPP** : au cours de cette année, entre novembre 2021 et août 2022, se sont tenues 10 réunions du Haut Conseil des professions paramédicales (HCPP). Les ergothérapeutes ont été représentés par Hélène Hernandez, titulaire (ANFE), et quelques fois par Véronique Terrien, suppléante (SIFE). L'instance a été renouvelée par le ministère de la Santé fin août 2022. Aussi la nomination de tous les membres devait-elle aussi être renouvelée en septembre 2022. Hélène Hernandez a choisi, après 22 années de représentation, d'arrêter de siéger. Un rapport d'activité du HCPP 2017-2021 a été présenté en fin de mandature, dont voici un extrait : *« L'activité du HCPP a été particulièrement dense depuis l'année 2017 : c'est ainsi que le HCPP a examiné, en un peu plus de 4 ans, 188 textes réglementaires, dont 5 ordonnances, 80 décrets et 103 arrêtés, soit entre 4 et 5 textes en moyenne par séance. Chacun de ces textes a été discuté, amélioré, combattu quelquefois, mais toujours dans le souci d'apporter des réponses aux interrogations soulevées, de respecter les divergences et, globalement, de faire progresser la formation, les pratiques et l'exercice individuel ou collectif des professions représentées au sein du HCPP. Ils ont donné lieu à 88 propositions d'amendement, dont un quart a été finalement retenu. »*

Parmi les textes approuvés et publiés, cette année, citons quelques-uns qui intéressent particulièrement les ergothérapeutes :

- Le décret relatif aux conditions de prescriptions des dispositifs médicaux et aides techniques ;
 - L'arrêté relatif à la mobilisation des étudiants et élèves en santé et étudiants des formations préparant à l'exercice des professions à usage de titre dans le cadre d'une crise sanitaire ;
 - L'arrêté modifiant l'arrêté du 3 février 2022 relatif aux vacances des étudiants en santé pour la réalisation des activités d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture ou des actes et activités d'infirmier, et à l'obtention du diplôme d'État d'aide-soignant par les étudiants en santé non médicaux et du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture par les étudiants sage-femmes ;
 - L'arrêté relatif à la formation socle au numérique en santé des étudiants en santé.
- **UIPARM** : aucune réunion de l'UIPARM (Union interprofessionnelle des associations de rééducateurs et médico-techniques) n'a eu lieu sur l'exercice.
- **Handéo** : participation au COPIL « Cap'Handéo Aides techniques » qui vise à labelliser les prestataires d'aides techniques en fonction de critères de qualité : suivi des premiers labellisés, évaluation des dossiers de candidature, création de supports de communication pour les prestataires et les usagers. Le manque de candidats au label, notamment lié à la crise sanitaire, pousse le COPIL à en redéfinir les contours.
- **APPROCHE** : l'ANFE participe aux travaux de l'association APPROCHE afin d'y représenter les ergothérapeutes. Il s'agit d'un réseau d'établissements de santé qui a pour principale mission de promouvoir les nouvelles technologies (robotique, électronique, domotique, Technologies de l'information et de la communication...) au service des personnes en situation de handicap. Dans ce cadre, nous avons répondu à un appel à projet lancé par l'IRES et la CNSA concernant la mise en place d'un observatoire national des dispositifs innovants d'assistance du membre supérieur (en partenariat avec l'AFM, APPROCHE et 4 laboratoires de recherche).

Lobbying : participer aux grandes réflexions touchant la santé

Au cours de l'année 2022, de nombreuses actions ont été menées au regard des chantiers ouverts par les parlementaires et le gouvernement. L'ANFE a été active et a fait entendre la voix des ergothérapeutes sur plusieurs dossiers importants :

- **Élections présidentielles** : l'ANFE a réalisé une liste de propositions destinées aux candidats aux élections présidentielles afin de placer l'ergothérapie dans le débat public. Ce document a été envoyé à toutes les équipes de campagne et nous avons été reçus par deux d'entre elles.
- **Rencontre avec les cabinets ministériels** : après la nomination des ministres du Gouvernement Borne, l'ANFE leur a adressé un courrier afin de solliciter un rendez-vous. Nous avons été reçus à plusieurs reprises par les cabinets des ministres de l'Autonomie, de la Santé, des Personnes handicapées, de l'Enseignement supérieur et du Logement. Les échanges ont principalement tourné autour du financement de l'évaluation et l'intervention des ergothérapeutes, de la place des ergothérapeutes dans Ma Prime Adapt', de l'augmentation du nombre d'ergothérapeutes, de la réingénierie de la formation, de l'accès des ergothérapeutes dans les établissements scolaires, de la représentation au sein des URPS et la publication des règles professionnelles dans le code de la santé publique.
- **PLFSS 2022 et 2023** : l'ANFE a pris contact avec des parlementaires dans le cadre des débats sur le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2022 et 2023. Nous avons notamment défendu l'accès direct à l'ergothérapie, la réingénierie de la formation en 5 ans et le financement des interventions des ergothérapeutes.
- **Prescription des aides techniques** : l'ANFE a poursuivi ses travaux avec les pilotes de la mission sur les aides techniques et a participé au COPIL national sur les aides techniques. L'ANFE a collaboré étroitement avec la DGOS pour la rédaction du décret précisant les conditions de la prescription (publié en avril 2022) et poursuit les négociations avec la DSS sur l'arrêté fixant la liste des aides techniques pouvant être prescrites. Par ailleurs, l'ANFE a émis un avis circonstancié sur le projet de modification des modalités de prise en charge de dispositifs médicaux et prestations associées pour la prise en charge des véhicules pour personnes en situation de handicap (VPH) au titre IV de la liste prévue à l'article L. 165-1 (LPP) du code de la sécurité sociale et a été auditionnée par la CNEDIMTS. Enfin, nous continuons l'accompagnement des ergothérapeutes pour l'appropriation de cette nouvelle compétence en donnant des conférences sur les territoires et en rédigeant des recommandations professionnelles.
- **Plan antichute** : l'ANFE a été auditionnée par la cheffe de projet du Plan antichute. Les ergothérapeutes ont ainsi pu être directement identifiés dans 3 axes sur les 5 qui composent le plan : logement, aides techniques et activité physique. Les délégués territoriaux se sont rapprochés des ARS pour que la profession soit incluse dans la déclinaison opérationnelle de ce plan sur les territoires (cf. axe 6).

- **Ma prime Adapt'**: ce dispositif, issu du rapport Broussy de 2021 (cf. rapport d'activité 2020-2021), est voué à financer une évaluation et des travaux pour permettre aux personnes âgées d'adapter leur logement et de rester chez eux le plus longtemps possible. Depuis l'annonce de ce dispositif, l'ANFE mène des actions de lobbying pour que l'évaluation ergothérapique soit un préalable avant tout financement public. Cela passe par des rencontres auprès des ministères du Logement, de l'Autonomie et de la Santé, la prise de parole lors de congrès, la participation aux groupes de travail ou encore la publication d'une lettre ouverte.
- **Stratégie nationale pour l'autisme au sein des TND** : l'ANFE a demandé une réouverture de la négociation des conditions du contrat type et a été reçue sur ce sujet par la délégation interministérielle. Cette négociation a notamment permis de revoir les conditions de facturation des ergothérapeutes conventionnés. Pour nous aider dans ces travaux, une enquête a été menée conjointement avec la fédération française des psychomotriciens auprès des ergothérapeutes et psychomotriciens libéraux.
- **Accès des ergothérapeutes aux établissements scolaires** : l'ANFE poursuit son observatoire sur les difficultés d'accès aux établissements scolaires pour les ergothérapeutes afin de faire remonter ces informations au secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées et au ministère de l'Éducation nationale. Une rencontre a été réalisée à ce sujet avec le cabinet de la ministre chargée des personnes handicapées.
- **Vacation aide-soignant** : lors des séances de travail du HCPP, l'ANFE a demandé que les ergothérapeutes puissent, au même titre que les autres professions de santé concernées, obtenir le diplôme d'aide-soignant et que les étudiants en ergothérapie puissent réaliser des activités d'aide-soignant. Nos actions ont permis à notre profession d'être inscrite dans ce dispositif.
- **Rencontre de parlementaires** : l'ANFE a rencontré plusieurs députés pour évoquer notamment la nécessité de procéder à la réingénierie de la formation initiale, la problématique du conventionnement avec l'assurance maladie, l'accès direct à l'ergothérapie et le financement des formations DPC. Ces échanges ont eu lieu dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2022 et 2023 ou dans le cadre de missions parlementaires.
- **Contacts avec les ARS** : les délégués territoriaux de l'ANFE ont poursuivi les prises de contact avec les ARS afin de participer à la mise en œuvre des projets régionaux de santé 2018-2022 et au déploiement des plateformes de coordination Autisme/TND sur les territoires (cf. axe 6).

En parallèle de l'ensemble de ces actions, l'ANFE a poursuivi son rapprochement avec les associations d'usagers afin d'œuvrer ensemble pour l'amélioration des pratiques et la « solvabilisation » des familles :

- **Dyspraxie France Dys** : réalisation du guide sur l'accès à l'emploi des personnes Dys et participation au congrès DFD au ministère de la santé.

Communication des ergothérapeutes auprès d'autres publics

Congrès auprès d'autres publics

L'ANFE a communiqué lors de congrès destinés à d'autres publics :

- CIPEG (Congrès interdisciplinaire des professionnels de gériatrie) les 18 et 19 mai 2022.
- Assises nationales des soins en EHPAD (16 mars 2022)
- Assises nationales des soins à domicile (20 octobre 2022)
- Salon Autonomic de Rennes
- Salon Handica de Lyon
- Congrès Positif
- Colloque France Silver Eco sur Ma Prime Adapt'
- Colloque « De l'école à l'emploi, quelles perspectives pour les enfants et les adultes avec un TDC » (DFD)
- Journée des Dys à Périgueux
- Journée régionale de l'ARS PACA, où nos délégués territoriaux ont participé à un échange autour du parcours de soin des personnes en situation en handicap et ont évoqué les initiatives, expérimentations et actions innovantes sur les territoires.
- Webinaire organisé par Manutan sur l'aménagement des EHPAD
- Webinaire sur le Plan antichute.

En 2022, l'ANFE a conclu un partenariat avec les organisateurs des congrès Petit1 et Age3 afin de communiquer auprès des professionnels du secteur de la petite enfance et de la personne âgée. L'ANFE a été sollicitée pour impliquer les ergothérapeutes des territoires en proposant une intervention d'une heure en séance plénière liée aux thèmes proposés et la tenue d'un stand pour présenter l'association. Le comité territorial s'est mobilisé pour identifier des volontaires afin d'élaborer le format et le contenu des présentations pour participer ensuite sur place aux événements. Les bénévoles de l'association ont travaillé sur les thématiques et le contenu des interventions afin de les dupliquer sur les différents territoires où ont eu lieu ces congrès. Au total, ce sont 5 congrès Age3 qui ont eu lieu (Rennes, Lyon, Nantes, Lille et Nancy) et 6 congrès Petit1 (Paris, Lyon, Montpellier, Nantes, Lille et Nancy).

Communication dans la presse

L'ANFE a été sollicitée par des journalistes pour présenter l'ergothérapie et l'intervention des ergothérapeutes :

- France Antilles Guadeloupe
- Notre Temps,
- Géroscopie,
- MNH,
- Vocation santé,
- Magazine de la santé (2 reportages : prévention des TMS et télétravail),
- ONISEP,
- Parents.fr.

Autres actions

En Dordogne, les délégués territoriaux ont réalisé un support de présentation et des vignettes cliniques sur la collaboration entre ergothérapeutes et professionnels de santé destiné aux étudiants en centre de formation (IFSI/IFAS/etc).

À La Réunion, les délégués territoriaux ont réalisé une vidéo (« 5 questions sur l'ergothérapie ») sur le portail grand public « masante.re ».

En Normandie, les déléguées territoriaux en co-construction avec le centre de ressource des troubles de l'apprentissage ont mis en place d'une demi-journée d'échanges entre professionnels autour du TDAH.

Dans les Landes, la délégation a diffusé la pétition « Accès aux soins d'ergothérapie pour tous » aux associations de patients.

L'ANFE a également participé à des journées destinées aux ergothérapeutes :

- 1^{re} rencontre internationale d'ergothérapie sociale (août 2022)
- Congrès UNAEE à Nancy (octobre 2022)
- Journée des ergothérapeutes de l'APHP (novembre 2021).

L'ANFE a également évalué un article de la revue « Prescrire », à destination des médecins, sur la prévention des chutes de la personne âgée.



AXE 2 : Affirmer le recours à l'ergothérapie comme un soin de santé primaire

L'ergothérapie doit être perçue comme essentielle à l'efficacité du système de santé et de protection sociale en France. L'ANFE s'engage dans un dialogue avec les ministères, les agences d'État et agences régionales, les systèmes de couverture santé/prévoyance et les financeurs, afin d'influencer leurs politiques et de promouvoir l'ergothérapie lors des prises de décision.

L'objectif est de renforcer la démocratie sanitaire, le pouvoir d'agir, la prévention et la promotion de la santé en lien avec l'objectif de modernisation de notre système de santé.

Remboursements des actes d'ergothérapie - conventionnement CNAM

L'ANFE a poursuivi ses actions pour obtenir un remboursement des actes, l'accès à la messagerie sécurisée et à la Carte des professionnels de santé (CPS), ainsi que le financement des formations DPC :

- Échanges avec des parlementaires ;
- Négociation avec le ministère de la Santé et le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées pour le financement des actes d'ergothérapie dans le cadre du forfait intervention précoce 7-12 ans (stratégie autisme et TND) ;
- Rencontres avec la DGOS et l'Agence du numérique en santé ;
- Rencontre avec la rapporteure générale de la Commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale afin d'inscrire le financement des actes d'ergothérapie dans le Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS 2023).

Forfait de rééducation pour les enfants en situation de handicap

L'ANFE a participé aux réunions du comité technique organisées par l'assurance maladie, concernant le futur forfait de rééducation pour les enfants en situation de handicap. Cela fait suite à la demande du gouvernement à l'assurance maladie de piloter un groupe de travail afin de mettre en place un forfait de soins de rééducation (ergothérapeute, kinésithérapeute, psychomotricien...) pour les enfants en situation de polyhandicap ou de paralysie cérébrale. Les échéances électorales du printemps ont mis en attente ces travaux.

Autres actions

D'autres actions ont été menées tout au long de l'année pour demander l'accès direct à l'ergothérapie (possibilité de pouvoir intervenir sans prescription médicale) et pour que la discipline soit représentée au sein des URPS (Union régionale des professions de santé).



AXE 3 :

Protéger le champ de
compétence et d'exercice
des ergothérapeutes

L'ANFE est convaincue que le respect et le développement de l'ergothérapie contribuent à une meilleure santé et de meilleurs soins pour les Français. L'ANFE défend le cadre d'exercice de la profession.

Réponse aux sollicitations des ergothérapeutes

L'ANFE reçoit régulièrement des messages d'ergothérapeutes qui la sollicitent pour avoir des informations sur les activités des ergothérapeutes, qui l'alertent aussi sur des possibles exercices illégaux de la profession, la protection des champs d'exercice...

Chaque message fait l'objet d'une étude approfondie par le siège et/ou le Comité d'éthique et d'exercice, éventuellement d'une action menée, et systématiquement d'une réponse au donneur d'alerte. Exemples de questions traitées : nécessité de la prescription pour les orthèses, prescription des aides techniques, temps alloué sur la veille professionnelle inclus dans le temps de travail, nécessité du consentement des parents, obligation de transmission du compte rendu au médecin prescripteur, application du Ségur de la santé.

Relais indispensables sur les territoires, nos délégués défendent les prérogatives du métier à la suite des sollicitations d'ergothérapeutes.

Clarifier les champs d'intervention entre ergothérapeutes et psychomotriciens

L'ANFE est souvent interpellée sur les difficultés rencontrées sur le terrain dans la coopération avec d'autres professionnels de santé, dont les psychomotriciens. Forte de ce constat, l'ANFE s'est rapprochée de la FFP (Fédération française des psychomotriciens) afin d'entamer un travail en commun de clarification des champs d'intervention entre les deux métiers.

Les travaux du groupe de travail ont débuté en août 2020. Il s'agit d'élaborer un document destiné aux prescripteurs, employeurs et familles, cosigné par les deux instances représentatives, sur nos complémentarités et nos spécificités en gériatrie. Ce document sera publié fin 2022. De nouveaux travaux seront ensuite réalisés dans d'autres secteurs d'activité, tels que la pédiatrie.

Traduction du terme OT dans des ouvrages

Les adhérents de l'ANFE veillent à ce que la traduction des termes « occupational Therapist » et « Occupational Therapy » soit correctement réalisée dans les ouvrages publiés en France. Dès qu'une erreur de traduction est identifiée, des actions sont menées auprès des maisons d'édition et des auteurs pour procéder à des corrections.

Comité de suivi et d'expert de l'ATIH

La simplification du CSARR est inscrite au programme de travail de l'ATIH depuis début 2021. Un premier projet a été présenté par l'ATIH à la DGOS et aux fédérations hospitalières au début de l'année 2021. Il a été approuvé sur les principes. L'ATIH a dès lors proposé la création de six groupes de travail regroupant les experts ATIH (6) et des professionnels de terrain (86).

Le tableau ci-dessous résume les caractéristiques de chaque groupe, le nombre de rencontres et les professionnels impliqués.

Groupe 1 : chapitres 1 et 2 <i>« Fonctions cérébrales et fonctions sensorielles »</i>	4 rencontres de septembre à décembre 2021 4 représentants du comité des experts	46 mails échangés surtout pour questionner les compétences professionnelles qui diffèrent de celles des ergothérapeutes/ psychomotriciens et neuropsychologues	21 professionnels 4 ergothérapeutes de terrain + 1 ergothérapeute expert ATIH 2 éducateurs, 1 kinésithérapeute, 4 MPR, 2 neuropsychologues, 3 orthophonistes, 2 psychologues, 1 psychomotricien, 1 gériatre
Groupe 2 : chapitres 3 et 5 <i>« Fonctions de la voix et de la parole et fonctions digestives et nutrition »</i>	2 rencontres de septembre à octobre 2021 1 représentant du comité des experts		10 professionnels Pas d'intervention d'ergothérapeute 5 orthophonistes, 4 diététiciens, 1 cadre de santé
Groupe 3 : chapitre 4 et une partie du chapitre 7 <i>« Fonctions cardiaques et respiratoires (et réadaptation à l'effort) »</i>	3 rencontres d'octobre à novembre 2021 1 représentants du comité des experts		11 professionnels Pas d'intervention d'ergothérapeute 3 e-APA, 4 kinésithérapeutes, 2 MPR, 1 cadre de santé
Groupe 4 : chapitre 7 <i>« Fonctions de l'appareil locomoteur et liées au mouvement »</i>	4 rencontres de février à mai 2022 3 représentants du comité des experts	7 mails échangés surtout pour justifier le changement de pratiques et donc la diminution des actes codés par les ergothérapeutes dans ce chapitre	23 professionnels 3 ergothérapeutes + 1 ergothérapeute expert ATIH 4 e-APA, 8 kinésithérapeutes, 3 MPR, 4 cadres de santé
Groupe 5 : chapitres 8 et 9 <i>« Fonctions de la peau et des phanères et appareillage »</i>	3 rencontres de janvier à avril 2022 1 représentant du comité des experts	6 mails échangés surtout pour actualiser la terminologie des actes (intégration du terme Dispositif médical (DM) : de série ou sur mesure. Les actes de ce chapitre en lien avec les DM sur mesure ont été établis par les orthoprothésistes, avec les DM de série (FR, etc.) par les ergothérapeutes	17 professionnels 3 ergothérapeutes + 1 ergothérapeute expert ATIH 2 orthoprothésistes, 1 e-APA, 6 kinésithérapeutes, 1 MPR, 1 cadre de santé, 2 IDE
	4 rencontres	25 mails échangés Pour l'ETP : surtout	21 professionnels

Groupe 6 : chapitres 10 et 11 <i>« Education, information, activité et participation »</i>	de février à mai 2022 3 représentants du comité des experts	pour clarifier et différencier « <i>ETP dans un programme déclaré</i> » et « <i>posture éducative</i> » Pour l'activité et participation : surtout pour questionner les compétences professionnelles différentes de celles des ergothérapeutes et des infirmières en termes d'évaluation des ABVQ/ des ergothérapeutes et ergonomes en termes d'évaluation des ASVQ, pour intégrer la plus-value de l'observation en fonctionnement concernant les ergothérapeutes et enfin pour maintenir ou non la notion « <i>avec mise en situation</i> » dans les libellés	3 ergothérapeutes + 1 ergothérapeute expert ATIH 2 e-APA, 4 éducateurs, 2 assistantes sociales, 1 orthophoniste, 2 kinésithérapeutes, 1 MPR, 2 cadres de santé, 1 cadre PMSI, 2 IDE
--	--	---	---

Pour synthétiser, notons 2 à 4 réunions par groupes, chaque réunion étant espacées de 3 semaines environ. Les réunions ont eu lieu à distance, suivies d'échanges de mails. Sont organisées de nombreuses concertations avec collègues des divers groupes et entre les ergothérapeutes et l'ergothérapeute expert de l'ATIH. Chaque réunion a demandé une préparation en amont, puis une relecture des conclusions de réunions en aval.

C'est un travail considérable qui a pour objectif :

- **de diminuer** la charge de travail liée au codage des actes CSARR ;
- **de recentrer** le codage des actes sur les objectifs ;
- **de simplifier** la description de chaque acte ;
- **d'attribuer** à chaque intervenant d'une liste fermée d'actes à coder (fin de la non-restriction de codage en fonction de l'intervenant). Les actes pourront être codés par un ou plusieurs intervenants.

Le projet de simplification du CSARR a été pensé pour n'avoir aucun impact sur la nouvelle classification. L'avancée des travaux a été présentée le mercredi 13 juillet 2022 en Comité technique, en particulier la méthode proposée pour déterminer les pondérations (en tenant compte de l'hétérogénéité des temps de réalisation des actes). Une réunion par groupe doit avoir lieu en octobre/novembre 2022.



AXE 4 : Renforcer la qualité d'exercice

L'ANFE croit que l'exemplarité dans la pratique de l'ergothérapie contribue à une meilleure santé et de meilleurs soins pour les Français. L'ANFE appuie les ergothérapeutes qui aspirent à appliquer des pratiques irréprochables, fondées sur le respect de la personne et centrées sur son pouvoir d'agir.

Rédaction de recommandations professionnelles

Trois groupes de travail, associés au Comité d'éthique et d'exercice, sont engagés dans l'élaboration de nouvelles recommandations professionnelles :

- Le télésoin en ergothérapie ;
- L'utilisation des impressions 3D d'aides techniques en partenariat avec le CRRMF de Kerpape et la CNSA ;
- La prescription des aides techniques.

Ces recommandations devraient paraître courant 2023.

Réingénierie de la formation initiale

Un rendez-vous au ministère de la Santé, en septembre 2021, a permis d'obtenir l'accord du gouvernement pour lancer la réingénierie de la formation au cours de l'année 2022. En effet, il est nécessaire pour l'ANFE d'adapter la formation des ergothérapeutes aux nouveaux besoins de la population en leur permettant de réaliser des actes qui entrent dans leur champ de compétence, par délégation du médecin. Cela passe notamment par une révision de la formation afin d'y inclure de nouvelles pratiques (prescription des aides techniques, prévention, PRAP2S, intervention précoce auprès des enfants, télésoin, santé communautaire...) et un grade de Master pour tous les ergothérapeutes.

L'ANFE s'est ainsi associée au SIFEF afin d'actualiser son référentiel d'activité et de compétences, étape nécessaire avant d'actualiser le référentiel de formation. Une rencontre a eu lieu avec nos homologues suisses et belges afin de partager nos référentiels.

Les élections du printemps ont quelque peu rebattu les cartes et des échanges sont en cours avec l'actuel ministre de la Santé et la ministre de l'Enseignement supérieur afin de faire de la réingénierie de notre formation une priorité pendant le quinquennat. Pour ce faire, un argumentaire a été rédigé par l'ANFE, le SIFEF et l'UNAEE.

Éthique

Le Comité d'éthique et d'exercice poursuit ses travaux sur la démarche éthique dans la pratique en ergothérapie. Pour cela, les bénévoles se font accompagner par Marie-Josée Drolet, ergothérapeute et philosophe (Québec) et Patrick Sureau, ergothérapeute, doctorant en philosophie (France). Cette consultation d'experts a pour objectif de structurer et d'élaborer la procédure de saisine du comité d'éthique et d'exercice sur une question éthique en ergothérapie.

Le Comité d'éthique et d'exercice participe aux travaux sur les recommandations professionnelles portées par l'association. Il travaille également sur le dossier du patient en ergothérapie.

Une page sur l'éthique a été publiée sur le site de l'ANFE.

Les projets pour 2023 sont les suivants :

- Réalisation d'un webinaire sur l'OSEQ ;
- Organisation d'une première demi-journée éthique ;
- Développement de la place de l'éthique dans le LME ;
- Réflexion sur l'usage des réseaux sociaux par et pour les ergothérapeutes.

Règles professionnelles et DGOS

Les règles professionnelles rédigées par l'ANFE ont été adoptées en assemblée générale en novembre 2019. Afin de les rendre applicables à tous les ergothérapeutes exerçant en France, l'ANFE a entrepris des démarches auprès du ministre de la Santé et de la DGOS (Direction générale de l'offre de soins). L'objectif est de publier un code de déontologie au sein du code de la santé publique.

PAPS

En Bretagne, les délégués territoriaux ont finalisé l'écriture du PAPS (Portail d'accompagnement des professionnels de santé) concernant l'accueil des stagiaires. La diffusion s'est faite sur tout le territoire.

En Guadeloupe, la délégation a créé une cellule de formation pour faciliter la formation des ergothérapeutes, mais aussi pour mettre en place des formations par des ergothérapeutes destinées au grand public.



AXE 5 : Accompagner la production des savoirs et leur diffusion

L'ANFE croit que l'excellence dans la pratique de l'ergothérapie contribue à une meilleure santé et de meilleurs soins pour les Français. L'ANFE appuie les ergothérapeutes qui aspirent à appliquer des pratiques fondées sur les données probantes et adaptées aux enjeux de la société.

Congrès ANFE

L'année 2022 a été marquée par l'organisation du congrès WFOT à Paris. Toutes les ressources de l'ANFE ont été mobilisées pour cet événement. Pour autant, les bénévoles de l'ANFE ont travaillé sur l'organisation des prochains congrès :

- Journées nationales d'ergothérapie à Lyon (juin 2023)
- Journées ergothérapie pratique à Issoudun (septembre 2023)
- Assises nationales de l'ergothérapie (septembre 2024).

Conférences sur la prescription des aides techniques

Afin d'informer les ergothérapeutes sur la prescription des aides techniques, plusieurs conférences ont eu lieu en France :

- Laval (en partenariat avec l'IFE)
- Grenoble (en partenariat avec l'IFE)
- Évreux (en partenariat avec l'IFE)
- Rennes (en partenariat avec l'IFE)
- Montpellier (en partenariat avec l'IFE)
- Nancy, lors du congrès UNAEE (en partenariat avec l'IFE).

Webinaires

L'ANFE a mis en place depuis janvier 2020 des webinaires réguliers destinés à ses adhérents. Cette modalité de conférence en ligne gratuite a été particulièrement appréciée des participants (satisfaction moyenne de 9,01/10).

Les thématiques couvrent à la fois des aspects scientifiques, des nouvelles pratiques en ergothérapie, mais également des sujets d'actualité. La fréquentation a été variable en fonction des sujets.

Dix webinaires ont été organisés en 2022, réunissant au total plus de 800 personnes qui y ont assisté en direct et 800 qui les ont visionnés en *replay* :

- Le positionnement au fauteuil roulant : état des lieux des pratiques en France
- « L'ergothérapie en France : une perspective historique » : le premier ouvrage sur l'histoire de l'ergothérapie française
- La réhabilitation psychosociale, pratique innovante en ergothérapie ?
- Les méthodologies de recherche_Cycle 1 : « les approches quantitatives en pratique clinique : spécificité de l'Étude expérimentale en cas unique (SCED) ».
- Les méthodologies de recherche Cycle 2 : les approches qualitatives / méthodes de consensus et entretiens
- Les maths et la vie quotidienne

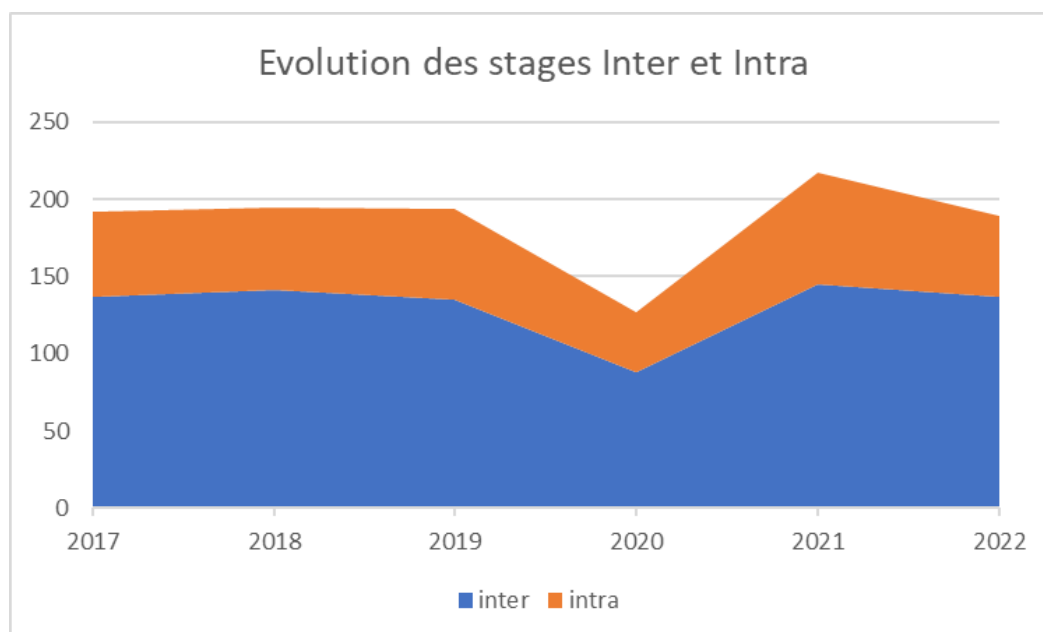
- Autisme et TND, organisation des plateformes de coordination et d'orientation précoce, et retour d'expériences
- La méthode COTID : son adaptation et son application en France, au sein d'une ESA
- Co-produire le changement dans la relation de soin par l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir : un enjeu majeur en santé
- L'ergothérapeute en exercice coordonné en libéral, un atout pour tous.
- L'approche Cognitive Orientation to daily Occupational Performance CO-OP

L'ANFE a également été partenaire du 1^{er} webinaire InterIFE réalisé par le SIFEF. Le sujet de ce webinaire, rassemblant tous les étudiants de 3^e année des IFE français, était la prescription des aides techniques par les ergothérapeutes.

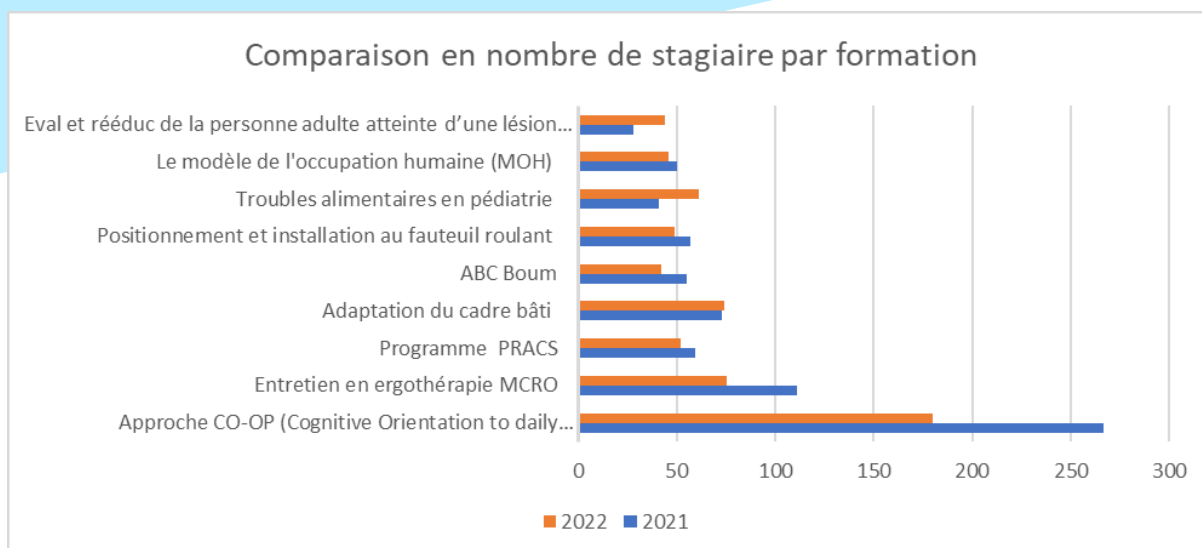
Formation continue

Volume d'activité

L'activité de formation est revenue à son niveau d'avant la crise Covid-19. 2851 personnes ont été formées en 2021, et 2572 à ce jour pour 2022 (chiffres au 15 octobre 2022).



Parmi les 100 formations proposées, les programmes suivants ont eu le plus de participants :



Catalogue

Début 2022, le SFC et le service communication ont travaillé pour proposer un catalogue 2023 nouveau format avec des QR codes permettant d'avoir accès directement aux dates de sessions publiées pour le programme sélectionné.

Appel à projet du FIFPL

Le service de formation de l'ANFE a répondu à l'appel à projet du FIFPL. L'appel à projet permet de présenter les programmes de formation annuels afin qu'ils soient étudiés par les représentants de la profession concernée.

L'intérêt est de savoir en amont si les formations feront l'objet d'un financement, ce qui facilite les démarches pour les ergothérapeutes. Pour 2022, 59 formations ANFE sont validées par le FIFPL. L'ANFE poursuit son action en ce sens et répondra à l'appel à projet 2023.

Rencontre avec les formateurs

Nous avons organisé fin 2021 une réunion en visioconférence avec les formateurs occasionnels de l'ANFE. Ils étaient nombreux à participer à cette première rencontre. La prochaine réunion aura lieu au premier semestre 2022, la thématique portera sur une préoccupation grandissante rapportée par les formateurs : comment communiquer à propos de nos formations et sur l'utilisation avancée de la plateforme de formation en ligne.

Vie du service de formation

Myriam Hasnaoui a quitté le SFC pour de nouvelles expériences en septembre 2022. Une nouvelle personne, chargée de la coordination administrative, rejoindra notre équipe courant novembre.

Financement des formations par l'ANDPC

L'ANFE a rencontré les responsables de l'ANDPC (Agence nationale du DPC) afin de soulever le problème de l'absence du financement des actions de DPC. En effet, les professions de santé conventionnées avec l'Assurance maladie peuvent bénéficier d'une aide financière pour leur participation au DPC, ainsi que d'une indemnisation. D'autres actions ont été menées auprès du ministère de la Santé et de l'Assemblée nationale afin que les ergothérapeutes puissent bénéficier des mêmes droits.

Recherche

La majeure partie du temps et de l'énergie des bénévoles du collège recherche s'est concentrée sur le développement de la page « RECHERCHE » sur le site de l'ANFE :

- Rédaction de l'introduction de la page de l'onglet « Recherche » ;
- Retour sur les JNE Recherche de 2021 : création de sommaires pour rendre les vidéos des tables rondes plus accessibles, harmonisation et envoi des posters au service de communication de l'ANFE pour les diffuser sur le site ;
- Mise à jour de la présentation des membres du Collège de recherche ;
- Travail sur la page « Réseaux recherche » : référencement des différents laboratoires de recherche en France, rédaction des différentes parties.

Comme depuis plusieurs années maintenant, le collège participe à la représentation auprès de la Fondation Paul-Bennetot. Cette année, Hélène Lebrault et Alice Pellichero ont reçu des prix pour leurs articles scientifiques.

Comme chaque année, le collège de recherche a également mené les actions suivantes :

- Animation des réseaux scientifiques de l'ANFE ;
- Réponses aux sollicitations du réseau ;
- Participation à la CNU 91.

Édition

Publication d'ouvrages

Ouvrage publié par De Boeck-ANFE en Juin 2022 :

- Ouvrage en numérique : *L'Ergothérapie en France, une perspective historique*. Auteurs : Anne-Cécile Delaisse, Jean-François Bodin, Lisbeth Charret, Hélène Hernandez, Marie-Chantal Morel-Bracq.

Projets en cours :

- Projet d'ouvrage sur l'évaluation en ergothérapie, coordonné par Julie Criquillon-Ruiz, Fanny Soum-Pouyalet et Sylvie Tétreault. Publication prévue début 2023.
- Écriture en cours du Programme de prévention TaPasS (inspiré du Lifestyle Redesign) avec l'équipe de ReSanté-Vous, l'IFE de Bordeaux, l'équipe de Lille et l'ANFE. Publication par l'ANFE prévue pour janvier 2023.
- *L'Ergothérapie centrée sur la personne et ses occupations : guide pratique*. Projet d'ouvrage sur la science de l'occupation, coordonné par Géraldine Poriol et Jean-Michel Caire. Publication programmée par De-Boeck en janvier 2023.
- Projet d'ouvrage sur l'écriture professionnelle. Auteurs : Aurélie Gauthier, Gladys Mignet et Marine Tosser
- Projet de dictionnaire de l'ergothérapie : *Abécédaire de la pratique centrée sur l'occupation*, coordonné par l'équipe de l'IFE de Tours. Auteurs : Emeraude Quevillon, Marielle André, Éric Trouvé.
- Projet d'ouvrage sur la Goal Attainment Scaling (GAS). Auteure/coordinatrice : Rachel Bard.

Revue ergOThérapies

Les projets et la ligne éditoriale

La revue *ergOThérapies*, dirigée par son comité de rédaction, a poursuivi la dynamique en cours depuis plusieurs années. Plusieurs points forts sont à noter en 2022 :

- Les thématiques des dossiers sont axées sur des sujets d'actualité en lien avec les sciences de l'occupation. De plus en plus fréquemment, un coordonnateur externe, expert du sujet, est associé à la réflexion sur un dossier, en binôme avec le coordonnateur ou la coordonnatrice principal(e).
- La réflexion sur l'interface internet de la revue se poursuit. Des paramètres évoluent pour permettre aux lecteurs une meilleure expérience.
- Le concours d'articles suscite chaque année une quinzaine de candidatures, et donne l'occasion à de jeunes ergothérapeutes d'avoir une expérience de publication, soit comme lauréats, soit par le biais d'une soumission d'article après le concours.
- Les relecteurs sont nombreux et d'expertises variées.
- De nouveaux ergothérapeutes se sont proposés pour la traduction des résumés des articles, et se mettent également au service de l'ANFE pour son site internet.
- Le comité de rédaction compte 10 personnes et continue de se renouveler : la dernière arrivée est Océane Folliet ; de nouvelles candidatures sont annoncées.

Les thèmes de dossiers en 2022 et 2023

La revue *ergOThérapies* est publiée quatre fois par an et propose, dans chaque numéro, un dossier thématique accompagné d'articles ou de fiches de lecture « hors thématique ».

En 2022, les thèmes des dossiers étaient les suivants :

- Janvier 2022 : *L'obésité* (n° 84)
- Avril 2022 : *Les occupations des enfants et de leurs aidants* (n° 85)
- Juillet et octobre 2022 : *Les aides techniques et l'ergothérapie : enjeux et perspectives* (n° 86 et 87).

En lien avec l'actualité professionnelle et les besoins recensés, le comité de rédaction prévoit pour l'avenir de développer les sujets suivants :

- Janvier 2023 : *Ergothérapie et cancer* (n° 88)
- Avril 2023 : *Ergothérapie, durabilité et écoresponsabilité* (n° 89)
- Juillet 2023 : *La pratique centrée sur l'occupation* (n° 90)
- Octobre 2023 : *L'intervention dans les lieux de vie* (n° 91)
- Janvier 2024 : *Les occupations à la suite d'un traumatisme* (n° 92).

La création du FJOT

Le *FJOT*, ou *French Journal of Occupational Therapy*, est un journal uniquement numérique, en accès libre, entièrement consacré à la publication d'articles scientifiques en ergothérapie, en français ou en anglais. Ce journal vient compléter la proposition d'articles de la revue *ergOTHérapies*, en permettant la diffusion large d'articles de recherche. Il sera publié une à deux fois par an, sur Internet.

Le *FJOT* est porté techniquement par l'ANFE, et sur le plan éditorial par une partie du comité de rédaction d'*ergOTHérapies*.

Le site du *FJOT* a été préparé pendant l'année 2022, et a été mis en ligne officiellement lors du congrès WFOT à Paris, fin août 2022, sur le site fjot.anfe.fr.

Le premier éditorial a paru, et les premiers articles sont en cours de soumission.

Groupes d'intérêt de l'ANFE

- **GRESM** : le Groupe de réflexion sur l'ergothérapie en santé mentale est un groupe porté par des ergothérapeutes, réunis par la motivation commune de défendre leur profession dans le domaine de la santé mentale, dimension transversale, et de s'inscrire dans une dynamique politique, sociétale. Au cours de l'année 2022, le groupe s'est ouvert à une quarantaine d'ergothérapeutes *via* des rencontres-forums participatives en visio.

Les actions menées :

- Après la Rencontre nationale des ergothérapeutes en santé mentale qui a eu lieu le 1^{er} octobre 2021 à la MAS, dans le XIII^e arrondissement de Paris, sous forme de conférences, tables rondes et ateliers participatifs, nous avons fait le point sur cette journée et les perspectives d'axes de travail. Un document a été mis en forme.
- Parution d'articles dans le LME : un article sur la journée de Rencontre nationale du 1^{er} octobre, un article sur la rencontre au ministère des Solidarités et de la Santé de septembre 2021, un communiqué de presse et un billet d'humeur.
- Réorganisation du GRESM, réélection des pilotes et ouverture du groupe aux ergothérapeutes intéressés par la santé mentale *via* les réseaux sociaux et les listes de diffusion. De nombreuses personnes ont répondu présent.
- Création de différents groupes de travail, sur un mode participatif, avec deux facilitateurs par groupe pour favoriser la communication, la coordination, et l'expression de la diversité des points de vue. Chaque groupe de travail détermine la fréquence des réunions et ses modalités de fonctionnement. Utilisation de la plateforme Discord pour échanger et recenser les informations.

- Centres d'intérêt exprimés et groupes de projet constitués :
 - Communication sur l'ergothérapie en santé mentale
 - Développement local sur les territoires
 - Projet d'« ouvrage »
 - Création d'occasion de rencontres entre ergothérapeutes
 - Création d'outils d'évaluation et d'accompagnement en ergothérapie
 - Recensement bibliographique
 - Réingénierie de la formation initiale
 - Fiches de poste.
 - Animation du webinaire « La réhabilitation psychosociale : pratique innovante en ergothérapie ? ».
 - Participation pour certains membres du GRESM au Congrès Réhab'd'Angers, sur le thème « À la conquête du pouvoir d'agir ».
 - Participation aux SISM sur les territoires (Semaines d'information sur la santé mentale), avec pour thème « Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement ».
- **ErgoInSens** : aucune rencontre n'a eu lieu sur l'exercice.
 - **R2DE** : le Réseau pour le développement durable en ergothérapie est un groupe d'intérêts créé en 2017 et associé à l'ANFE depuis octobre 2018 dans le but de soutenir une pratique durable et écoresponsable de l'ergothérapie. Durant cette année, le réseau a accueilli 20 nouveaux membres, portant l'effectif global à 163 membres, dont 82 % d'ergothérapeutes exerçant en structure sanitaire, médico-sociale ou sociale et 18 % d'ergothérapeutes exerçant dans l'enseignement supérieur en France et à l'étranger.

Des actions de conduite de projets, de formation, d'information et de recherche ont été poursuivies en partenariat avec divers organismes.

- **Conduite de projets**
 - Organisation du Challenge Durabl'Ergo en partenariat avec l'UNAEE, en octobre 2021 ;
 - Création et rencontre régulière d'un groupe de travail interprofessionnel sur les orthèses et le grand appareillage ;
 - Contribution au groupe de travail de l'ANFE sur l'impression 3D pour documenter le lien avec le développement durable ;
 - Organisation d'un webinaire sur l'économie circulaire des aides techniques par des étudiants de l'IFE de Marseille, en avril 2022 ;
 - Poursuite du soutien au projet EcoTech, la plateforme d'accueil de don et de gestion des aides techniques à l'hôpital Broca ;
 - Soutien à un projet d'économie circulaire en Lot-et-Garonne.

- **Information** via le site :
 - Mise à jour des témoignages de pratique durable ;
 - Partage de documents, dont les derniers rapports du GIEC ;
 - Partage de la liste de références des publications des membres du réseau.
- **Information** via la newsletter
 - Diffusion des comptes rendus de rencontres ;
 - Diffusion d'idées concrètes pour une pratique écoresponsable ;
 - Conseils de lecture, partage de ressources en ligne ;
 - Relais de l'Appel à l'action climatique de la WFOT ;
 - Relais d'événements locaux (journée du GIHP sur l'économie circulaire, conférence de l'HETSL, journée du collectif Ergothérapie émancipatrice) ;
 - Appel à articles.
- **Formation**
 - Réunion entre formateurs pour un partage d'expérience en novembre 2021 et en mai 2022 sur le thème « Comment susciter l'engagement des étudiants sur les problématiques environnementales alors qu'ils semblent parfois vivre un sentiment d'impuissance ? » ;
 - Formation de 11 formateurs d'IFE à l'animation de la Fresque du climat, version santé ;
 - Mise en place dans plusieurs IFE de cours portant sur les outils pédagogiques élaborés par le réseau.
- **Recherche**
 - Co-écriture et publication d'articles pour les revues : *Erg-Go* (publié), *Le Monde de l'Ergothérapie* (publiés), *RAE* (publié), etc. ;
 - Évaluation d'une grille d'analyse de la durabilité occupationnelle expérimentée dans plusieurs IFE ;
 - Communications de membres du réseau aux Journées de l'APHP (novembre 2021), au congrès mondial de la WFOT (août 2022) ;
 - Contribution à la rédaction du *Guide du cabinet écoresponsable pour les professionnels de santé exerçant en cabinet* publié en novembre 2021 ;
 - Soutien d'étudiants francophones dans l'écriture de leur mémoire et publication de leur travail sur le site du réseau.
- **Vie interne** :
 - Organisation de deux réunions annuelles des membres du réseau ;
 - Diffusion mensuelle de la newsletter.
 - Mise à jour régulière du tableau des membres.

PRPP

Le groupe de bénévoles a poursuivi ses travaux concernant la traduction française du manuel du PRPP.

Développement d'un programme de prévention adapté du Lifestyle Redesign® en France : le programme TaPasS

Depuis fin 2020, plusieurs programmes ont été mis en place dans la région de Bordeaux et à Lille en s'appuyant sur les expériences déjà réalisées. Le nom du programme a été entériné par les quatre parties prenantes de ce projet (ANFE, ReSanté-Vous, IFE de Bordeaux et ESPRAD du GHICL de Lille) : programme TaPasS, ou « Temps d'accompagnement, prévention, activités significatives et santé ». Ce projet a été présenté lors du congrès WFOT 2022. L'écriture du manuel du programme TaPasS est en cours d'élaboration et sera publié par l'ANFE début 2023.

Partenariat avec les ECPA

Depuis quelques années, l'ANFE a créé un partenariat avec les ECPA, maison d'édition d'outils d'évaluation, notamment pour la validation en France d'outils internationaux. Cette année, nous avons participé à la validation du Profil sensoriel 2.



AXE 6 : Affirmer l'action sur les territoires

L'ergothérapie est une profession très diverse, qui intervient dans des milieux différents répondant à des exigences variées. L'ANFE tient à cœur son rôle de source fiable et de conseil et permet aux individus et aux organisations qui interviennent dans le domaine de l'ergothérapie d'établir des liens entre eux et d'avoir accès à des ressources qui facilitent leur travail.

Implication des adhérents dans les actions menées par l'ANFE

La volonté de l'ANFE est d'inclure la participation des adhérents et bénévoles dans les actions menées par l'association. Quelques exemples illustrant cette démarche systématique :

- Appels à candidatures des adhérents pour la participation aux groupes de travail ou autres travaux menés par l'association (e.g. prescription des aides techniques, téléssoin, impression 3D, travaux avec les psychomotriciens).
- Consultation des bénévoles pour recueillir leur avis certains dossiers (e.g. travaux HAS).
- Enquêtes pour recueillir des informations sur les pratiques et les impacts du confinement.
- Sollicitation des bénévoles et formateurs pour animer des Webinaires.
- Appel à participation pour l'écriture du nouveau projet stratégique

Comité territorial

Le comité territorial compte désormais 59 délégués répartis sur toute la métropole et les DOM-TOM.

Les actions menées cette année :

- **En Bretagne**, une réunion de coordination des actions des libéraux du Finistère s'est tenue avec notamment pour objectif de préparer la rencontre avec les médecins de la PCO. D'autres réunions ont été organisées à l'intention de l'ensemble des ergothérapeutes du Finistère pour les tenir informés sur les actualités et échanger sur les pratiques.
- **En Centre Val de Loire**, un recensement des ergothérapeutes libéraux du 45 a été effectué et une rencontre avec la PCO organisée. Dans le 41, les déléguées ont animées un rencontre sur l'actualité nationale et territoriale.
- **En Dordogne**, un rapprochement a été opéré avec une association de préfiguration pour le ré-emploi des AT. Le maillage du territoire entre professionnels, institutions et grand public a pour objectif la création d'une entreprise d'insertion socio-professionnelle. Les ergothérapeutes pourront effectuer l'évaluation et l'apprentissage des AT reconconditionnées. Enfin un groupe de travail sur la sortie d'hospitalisation a permis de tisser des relations entre les professionnels concernés et les structures.

- **Dans le Grand Est**, la délégation territoriale a intégré le comité d'expert du plan anti chute de l'ARS. Elle a également organisé un événement « ApErgo » qui a réuni 53 participants autour d'une formation FLASH sur l'évaluation de la posture assise en fauteuil roulant, suivie d'un apéro dans un bar.
- **En Guadeloupe**, notre déléguée a intégré le PTC Silver économie (Le pôle territorial de coopération économique).
- **En Normandie**, la délégation a organisé une rencontre entre ergothérapeutes libéraux du 27 et 76 autour de jeux de sociétés et d'axe d'utilisation de ces outils lors des séances. Elle a également organisé un événement autour de l'autisme, des particularités sensorielles et de la prise en charge en intégration sensorielle. Dans le cadre du travail engagé avec le PCPE un groupe d'échanges s'est mis en place dans le but de créer un support de guidance parentale. Au niveau de la PCO 50, les ergothérapeutes ont pu rencontrer la coordinatrice dans le but d'harmoniser les pratiques en Normandie.
- **En Ile de France**, la déléguée a diffusé à l'ARS l'infographie réalisé sur la place de l'ergothérapie dans le plan anti chute ce qui a permis d'entrer en contact avec le référent déploiement et suivi de l'offre innovante et des expérimentations dans le plan anti-chute.
- **Dans l'Oise**, l'ARS a été contacté au moyen de l'infographie sur le plan anti-chute. Une rencontre est désormais programmée.
- **En PACA**, la délégation territoriale a intégré le plan anti-chute.
- **A la Réunion**, notre délégué a intégré la plateforme de coordination et d'orientation TND. Il a également été élu au Conseil d'administration de la CPTS.
- **Dans L'Orne**, la délégation a rencontré le conseil départemental, cette rencontre a permis de le sensibiliser à la place de l'ergothérapie. Désormais le conseil départemental réfléchit à l'embauche d'un ergothérapeute salarié notamment lors de la création de sa MDP.



AXE 7 : Asseoir la dimension internationale de l'ergothérapie

L'ergothérapie est une profession reconnue internationalement et présente une production scientifique d'envergure. L'ANFE s'engage dans la diffusion des savoirs et la mise en réseau des ergothérapeutes français avec leurs homologues internationaux afin de bénéficier de leurs apports et de partager les nôtres.

Congrès WFOT, Paris 2022

Le congrès WFOT s'est tenu à Paris du 28 au 31 août 2022. Après de longues incertitudes liées à la situation sanitaire internationale, il a pu se tenir de façon hybride avec au total 2700 participants venant de tous les continents. Pour l'ANFE, s'est l'aboutissement de près de dix ans de travail. Les bénévoles de l'association ont participé à la communication du congrès et à l'organisation scientifique et logistique, en lien avec la WFOT. L'association avait également un stand au congrès.

WFOT

Council Meeting WFOT 2022

Le Council Meeting, qui a lieu tous les deux ans, est l'assemblée générale de la WFOT où les délégués de chaque pays se réunissent afin de discuter et de voter de nombreuses motions (membres du bureau, nouveaux pays membres, fonctionnement...).

Cette année, il a eu lieu durant quatre jours à Paris. C'était le premier Council Meeting en présence depuis 2018, le dernier s'étant déroulé en visio-conférence.

Les informations ayant trait au Council Meeting vous ont été livrées dans le LME de septembre 2022.

Lien ANFE/WFOT

- Renouvellement de l'inscription annuelle de l'ANFE à la WFOT sous le mode de paiement Premium Pricing Model (ce qui vous donne automatiquement une adhésion WFOT si vous êtes adhérents ANFE).
- Transmissions d'informations entre l'ANFE et la WFOT.
- Nous assurons parfois un rôle de traduction pour des documents de la WFOT ou bien lors des réunions WFOT/ ANFE (notamment pour l'organisation du congrès).
- Nous continuons de répondre aux différents enquêtes / questionnaires de la WFOT pour l'ANFE, y compris le « Human Ressources Project » (informations disponibles sur le site de la WFOT dans l'onglet « Ressources »).
- Promotion du WorldOTday : #WORLDOTDAY2022.

Journée mondiale de l'ergothérapie : #WorldOTDay



*Opportunité + Choix =
Justice*

La WFOT ainsi que toutes les associations nationales ont fait la promotion de la Journée mondiale de l'ergothérapie qui a lieu chaque année le 27 octobre, et ce depuis 2010.

Le thème de cette année est : « Opportunity + Choice = Justice » (Opportunité + Choix = Justice). Un médiapack a été créé par la WFOT comprenant un logo, une bannière, ainsi qu'un guide d'utilisation.

Nous avons cette année lancé un appel à participation aux étudiants bénévoles du congrès WFOT 2022 ainsi qu'à nos délégués territoriaux. Nous avons eu une dizaine de contributions, ce qui nous a permis d'alimenter nos réseaux sociaux tout au long de cette journée. Cette proposition a été une réussite, l'engouement et les réactions de nos *followers* ont énormément contribué à sa réussite.

Quelques chiffres : 35 019 utilisateurs (personnes ayant vu nos publications au moins une fois), 919 mentions « j'aime » et 229 « partages ».

Narratives project

Les déléguées participent à un des projets de la WFOT en qualité de *reviewers* de vidéos mises sur le site : <https://occupational-narratives.wfot.org/>.

Narratives project est une base de données d'occupations où des personnes du monde entier sont encouragées à soumettre des vidéos décrivant ou montrant leurs occupations.

Travail à l'étranger & Travail en France

Les déléguées ANFE WFOT continuent à répondre aux questions des ergothérapeutes voulant s'installer en France via l'adresse mail : wfot@anfe.fr.

Cette année, nous avons été contactés par des ergothérapeutes provenant des États-Unis, du Maroc, d'Espagne, de Colombie, d'Uruguay, de Belgique, d'Argentine, de Tunisie.

Nous avons aussi pu renseigner des ergothérapeutes français souhaitant s'installer à l'étranger : Maroc, Espagne, Canada, États-Unis, Mexique.

Approbation des IFE

Un groupe d'intérêt, le Comité de formation initiale, a été créé par l'ANFE (*Education Board*) afin d'évaluer les programmes de formation des IFE pour qu'ils soient approuvés par la WFOT. En 2021, 16 IFE ont été approuvés lors de la première campagne. Ce sont 6 autres IFE qui l'ont été en 2022. Une nouvelle campagne d'approbation a été ouverte pour 2023.

Objectifs pour l'année prochaine

- Continuer à développer les liens entre l'ANFE et la WFOT.
- Continuer le travail d'accréditation des IFE.
- Continuer à assister des ergothérapeutes qui souhaitent s'installer en France ou à l'étranger.
- Promouvoir les documents, ressources et informations de la WFOT avec les adhérents de l'ANFE et partager les actualités de l'ANFE et de l'ergothérapie française avec la WFOT.
- Communiquer et échanger avec les délégués d'autres pays en utilisant le Delegates Exchange qui sera lancé pendant cette année.

COTEC

Assemblées générales et groupes de travail

L'assemblée générale 2021 du COTEC s'est réalisée de façon virtuelle et ce fut le moment de se présenter et de représenter l'ANFE auprès des différents délégués européens. Ce week-end riche en réflexion mit également en lumière différents groupes de travail, dont le groupe ciblant les valeurs du COTC (auquel une participation est en cours).

L'assemblée générale 2022 eu lieu à Prague. Néanmoins, cette année, ce fut à distance pour les deux représentantes qui n'ont pas pu participer à l'événement.

Diverses sollicitations d'articles ont été proposées cette année. Un échange avec l'ergothérapeute représentante tchèque a été mené afin de présenter la pratique dans ce pays. Ces visions et ces pratiques différentes ont tout de même de nombreux points communs. De même, plusieurs sollicitations ont été réalisées pour la participation à la *newsletter* du COTEC qui diffuse, dans tous les pays membres, des nouvelles de chaque association, dont l'ANFE.

Summary of profession

Comme chaque année, une recension des informations sur l'ergothérapie en France pour le *summary of profession* a été menée. Il s'agit d'un document disponible sur le site du COTEC recensant diverses informations qui permettent d'adopter une vision globale de l'ergothérapie dans chaque pays européen et qui contiennent des informations plus administratives sur l'accès à la formation et aux équivalences.

Enfin, une participation à une consultation publique sur la nouvelle stratégie européenne de santé a été lancée au sein du COTEC.

GIFFOCH

L'ANFE a rejoint le GIFFOCH (Groupe international francophone de formation aux classifications du handicap) en octobre 2018. Ce réseau international regroupe des universités, écoles et associations françaises, belges, suisses, canadiennes et roumaines, qui croisent des champs de compétences diverses : santé publique, travail social, développement, réadaptation, enseignement, recherche...

L'ANFE a contribué aux travaux du GIFFOCH tout au long de l'année.

Senior Activ

L'ANFE participe au showroom dématérialisé « Senior Activ » avec la Grande Région est (Lorraine, Luxembourg, Belgique, Allemagne) : plusieurs réunions d'échanges ont eu lieu avec les acteurs de terrain (financeurs/ergothérapeutes) participant au référentiel transfrontalier d'aides techniques.

Partenariat UPE

Une convention de partenariat a été signée avec l'UPE (Union professionnelle des ergothérapeutes Belges) en avril 2022 afin de formaliser les relations parfois préexistantes. La convention prévoit ainsi :

- l'autorisation de la republication d'articles des revues respectives ;
- l'échange de revues ;
- la réciprocité des tarifs préférentiels accordés aux adhérents ;
- l'achat de OT'Hope pour la vente directe par l'UPE.

La communication par l'UPE de notre offre de formation RIAFE

L'ANFE est un membre fondateur du RIAFE (Réseau international des associations francophones des ergothérapeutes). Après deux années d'inactivité liée au contexte sanitaire, les associations belge, suisse et luxembourgeoise se sont réunies en septembre 2022 à Bruxelles pour échanger sur nos activités et notre formation. Ce fut également l'occasion de relancer le projet d'organisation d'une conférence internationale francophone. Celle-ci devrait avoir lieu en 2024.



AXE 8 : Développer l'utilité de l'ANFE pour les ergothérapeutes

À l'ANFE, nous sommes fiers de nos réalisations collectives et enthousiastes à l'idée de servir l'ergothérapie encore longtemps. L'association est une organisation orientée par les priorités de ses membres, résolue à fournir des services et des ressources de qualité à ses membres.

Communication

Le Monde de l'ergothérapie

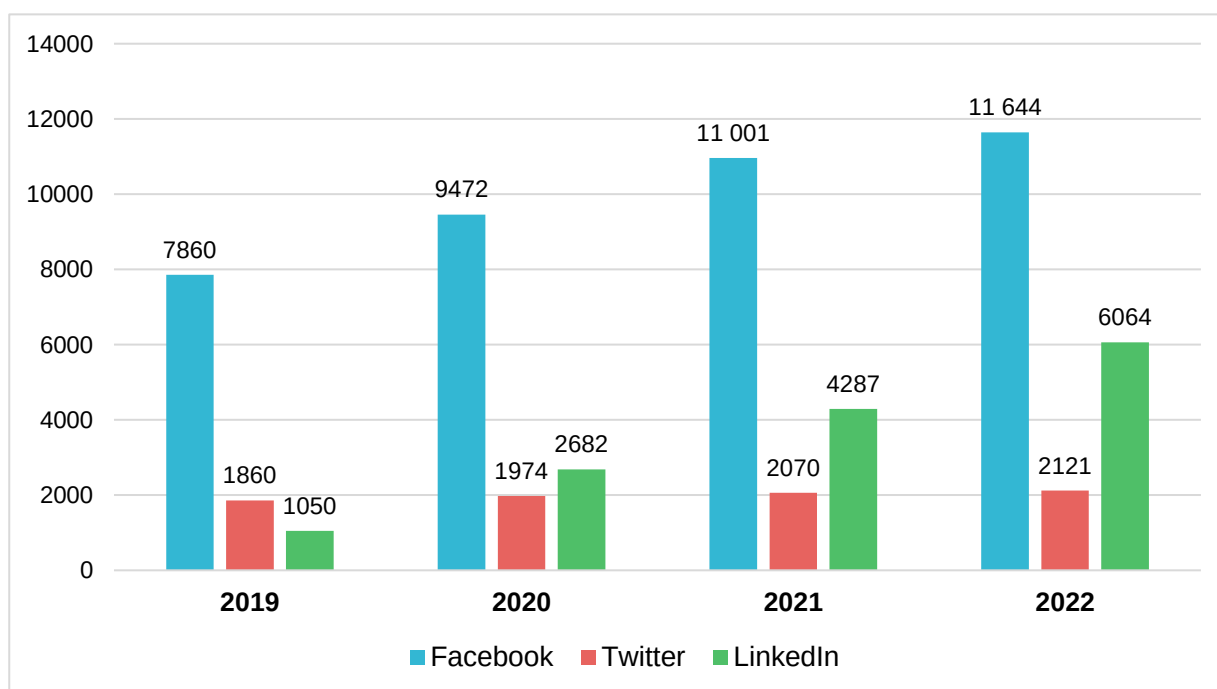
Un comité de rédaction, composé de trois salariés de l'ANFE, a été mis en place afin d'avoir une vision complémentaire des sujets à aborder et d'organiser la publication. Ce comité prépare les sujets à traiter dans chaque numéro, relit et valide les articles soumis par les auteurs. Si les articles ne correspondent pas aux attentes, le comité de rédaction peut demander à l'auteur de retravailler son article, voire de reporter ou d'annuler sa publication.

Un numéro par trimestre a été édité et adressé aux adhérents. Les numéros restent disponibles en version numérique dans l'espace qui leur est réservé.

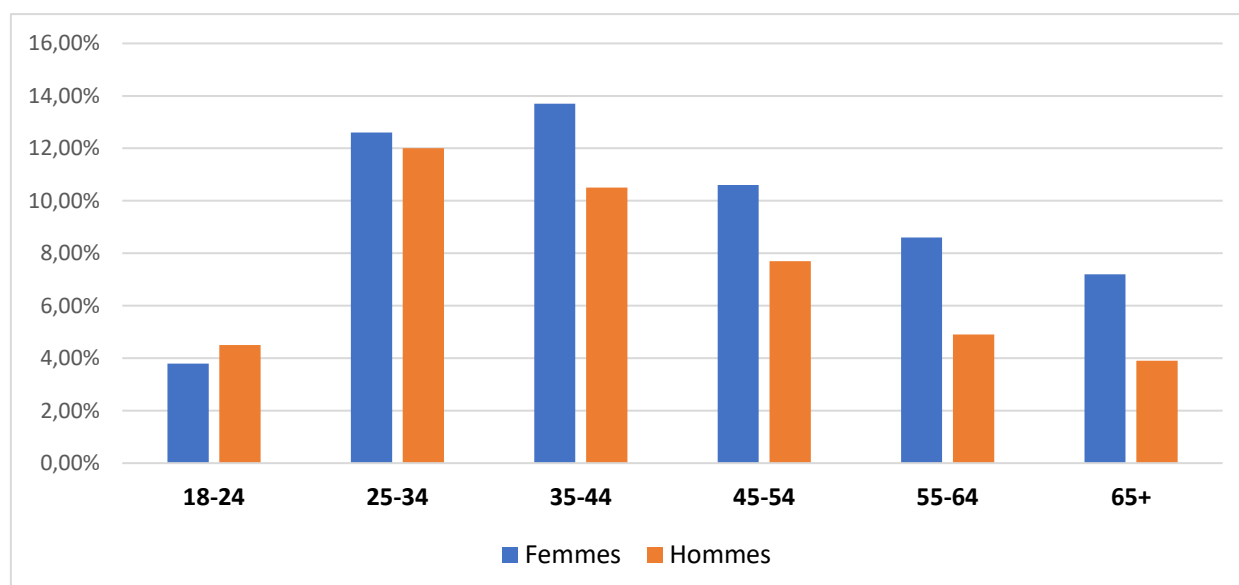
Réseaux sociaux

L'ANFE est présente sur trois réseaux sociaux : Facebook, Twitter et LinkedIn. La page Facebook ANFE est celle qui a la communauté la plus importante, avec 11 644 abonnés (soit une hausse de 5,84 % par rapport à 2021).

Évolution de nos abonnés ces quatre dernières années



Évolution du nombre d'abonnés de l'ANFE sur les réseaux sociaux



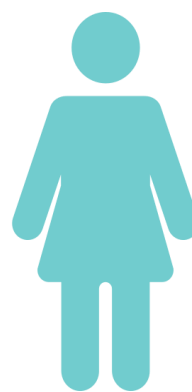
Nos réseaux sociaux touchent majoritairement un public jeune (42,4 % de femmes et 7,3% d'hommes ont entre 25 et 34 ans) ainsi que des personnes résidant en France métropolitaine (80,4 %) ou en Belgique (5,4 %). Le compte Twitter stagne sur le plan des interactions de notre communauté, avec 2 121 abonnés, soit 2,46 % de plus par rapport à 2021. Enfin, la page LinkedIn, ouverte en mai 2018, a eu une grande augmentation du nombre d'abonnés puisqu'elle compte à présent 6 064 abonnés, soit une augmentation de 41,45 % par rapport à 2021.

La mobilisation de notre communauté sur les réseaux sociaux nous permet de toucher, à travers des *likes* et les nombreux partages, un public plus large. Nous avons en moyenne une interaction regroupant jusqu'à 6 000 personnes, soit une hausse de 49,4 % par rapport à l'année précédente.

Répartition femmes/hommes



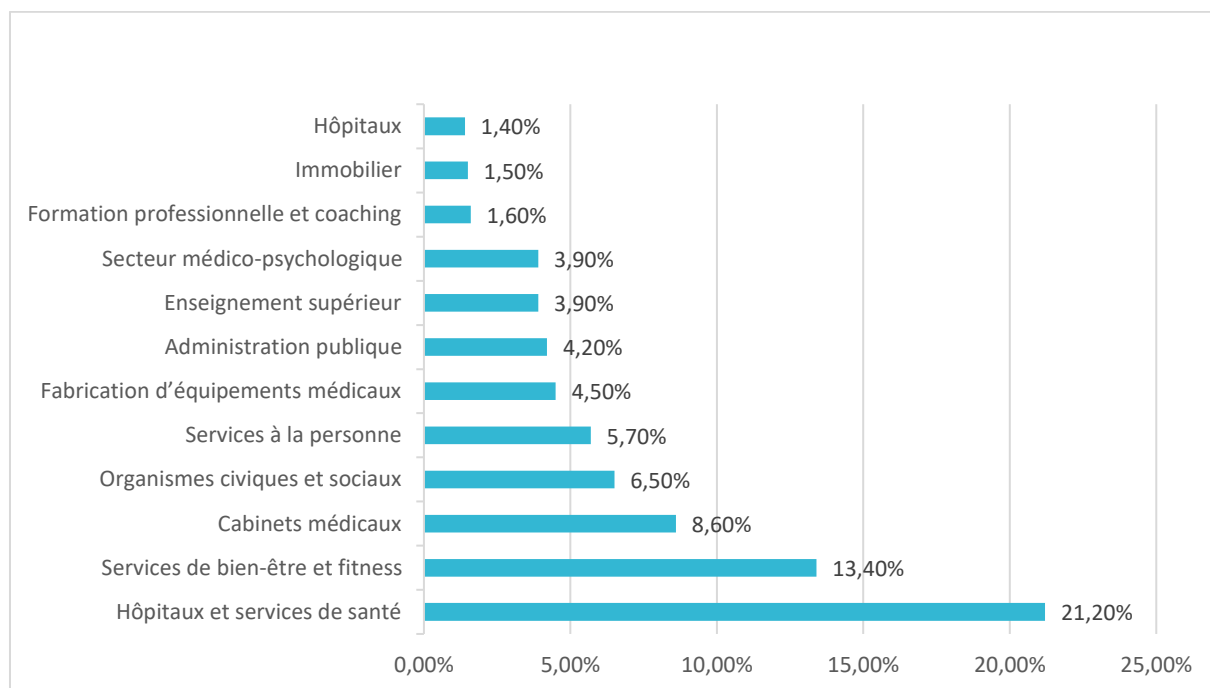
14,7 %



85,3 %

Données démographiques de nos abonnés

Secteurs principaux

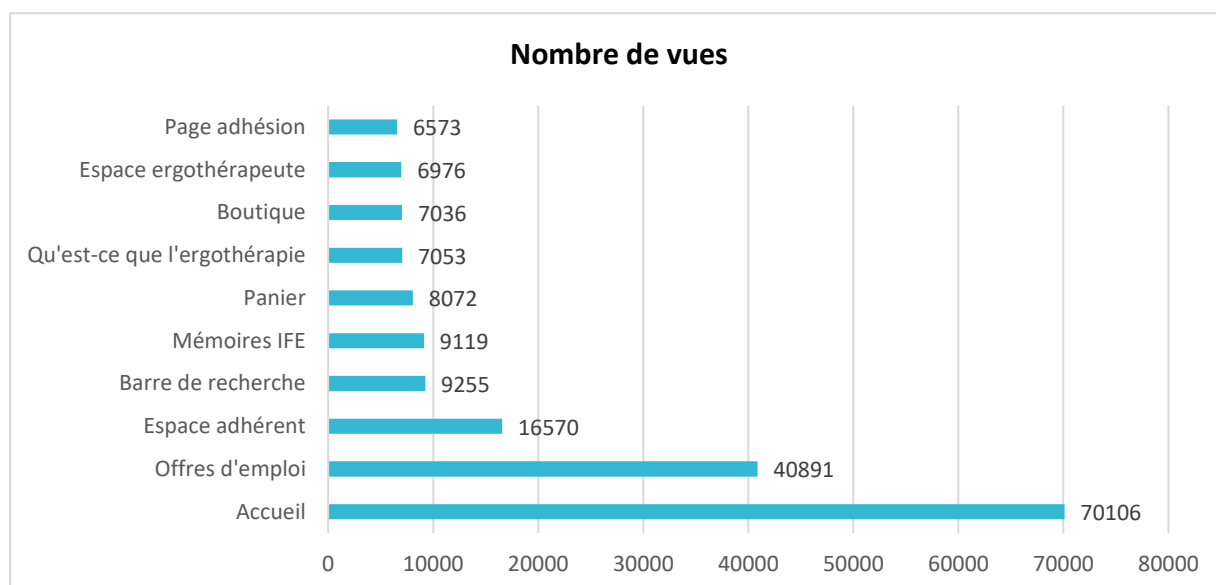


Site internet

Après analyse, nous constatons que notre site internet est consulté à hauteur de 37,6 % par smartphone et 1,26 % par tablette, contre 61,11 % sur ordinateur.

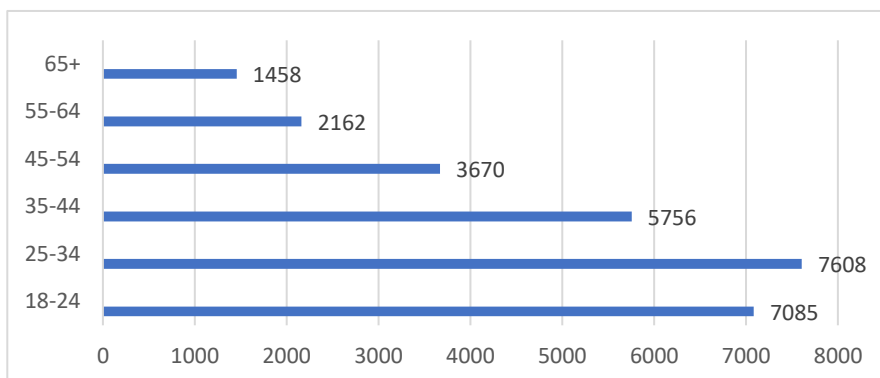
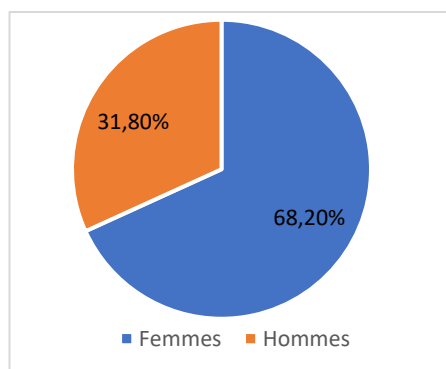
Chiffres clés :

Entre le 1^{er} janvier 2022 et le 28 octobre 2022, le site internet de l'ANFE a comptabilisé 85 890 visiteurs et 513 632 pages vues. Ci-dessous un graphique reprenant les pages les plus consultées :



Données démographiques des visiteurs

68,2 % de nos visiteurs sont des femmes, et 31,8 % des hommes :



[18-24 ans : 25,54 % - 25-34 ans : 27,43 % - 35-44 ans : 20,75 % - 45-54 ans : 13,23 % - 55-64 ans : 7,79 % - 65 et plus : 5,26 %]

Newsletter aux adhérents

40 *newsletters* ont été envoyées aux adhérents entre janvier 2022 et fin octobre 2022, Une *newsletter* hebdomadaire est envoyée à nos adhérents pour communiquer sur l'actualité ergothérapique, mais également sur l'actualité de l'ANFE. D'autres *newsletters* ont été envoyées ponctuellement sur des sujets d'actualité ou des événements (exemple : portes ouvertes virtuelles, congrès WFOT, appel à participants pour le projet stratégique, appel à communication pour les journées nationales de l'ergothérapie en pédiatrie...).

Action en faveur des adhérents

Dans le cadre du congrès WFOT 2022, l'ANFE a octroyé une indemnité forfaitaire de 80 € aux étudiants bénévoles chargés de l'accueil et de l'accompagnement des congressistes.

Par ailleurs, l'ANFE a financé l'inscription des bénévoles qui ont travaillé depuis 2018 à la préparation de ce congrès au sein de l'ANFE.

Actions sur les territoires

Les délégués sont des relais importants auprès des ergothérapeutes locaux qui utilisent les boîtes mail des délégations pour leurs demandes spécifiques. À l'inverse, les délégués participent à la diffusion d'informations locales (offres d'emploi, formations et événements...).

La délégation de Guadeloupe a créé à partir d'un recensement un groupe d'ergothérapie rassemblant libéraux et salariés, qui permet d'identifier les projets sur le territoire. En Normandie, la délégation a présenté les missions de l'ANFE à des ergothérapeutes en gériatrie de la Manche. Elle a également créé un webinaire pour évoquer les difficultés et solutions ayant trait à la mise en place d'une pratique centrée sur l'occupation.

En Nouvelle-Aquitaine, la délégation des ergothérapeutes des Hautes-Pyrénées a fait le point sur les mobilités et les postes à pourvoir dans le secteur et a présenté de nouveaux services locaux (recyclage AT). Un « thé ergo » a en outre permis de retisser les liens. De plus, une gazette numérique trimestrielle permet de diffuser des informations tant sur l'ANFE que sur l'ergothérapie. Enfin, un premier groupe de discussion a vu le jour sur la gériatrie à domicile.

Dans les Landes, la rencontre a porté sur la prescription des AT et sur la formation AMPS.

En Occitanie, un « apéro Zoom » s'est tenu avec les ergothérapeutes du Tarn pour présenter les nouveaux délégués, leurs missions et faire un point d'actualité. À Montpellier, la délégation a organisé une réunion avec des ergothérapeutes libéraux sur le thème de la répartition des tâches entre ergothérapeutes et psychomotriciens.

Dans l'Oise, la délégation a fait le point sur les revendeurs et les ressources existantes du département (recycl'aide, cicat) et sur la prescription des AT.

L'ANFE est présentée par les délégués lors des formations organisées sur place.

L'ANFE est présentée dans les IFE, prioritairement auprès des 1^{re} et 3^e année, afin de les informer sur l'association et ses actions :

- ADERE pour les 1^{re} année
- IFE de Nancy pour les 3^e année
- IFE de Créteil pour les 3^e année
- IFE de La Réunion pour les 3^e année
- IFE de Montpellier pour les 1^{re} et 3^e année
- IFE de Meulan-lès-Mureaux pour les 1^{re} et 2^e année



AXE 9 : Pérenniser la place de l'associatif

L'ANFE est une association où priment les valeurs de solidarité et d'unité, regroupant les professionnels autour d'une œuvre collective. L'engagement bénévole est essentiel et au cœur de notre organisation. Nous nous engageons dans la recherche d'une plus grande valorisation de nos membres et d'une plus grande satisfaction à agir pour l'ergothérapie.

Kits diplômés

L'ANFE poursuit sa démarche d'accompagnement des nouveaux diplômés dans la vie professionnelle en offrant à chacun un abonnement de six mois à la revue *ergOThérapies*. 111 ergothérapeutes ont saisi cette opportunité. De plus, ceux-ci bénéficient du tarif adhérent à 20 € pour toute la durée de leur 3^e année d'étude.

Journée portes ouvertes de janvier 2022

Nous avons organisé pour la première fois des portes ouvertes virtuelles afin de répondre à toutes les interrogations sur nos activités et missions. Elles se sont tenues le 21 janvier 2022.

La répartition s'est faite par créneaux pour permettre aux participants de se connecter sur les sujets qui les intéressaient le plus, notamment le Comité territorial : rôle d'un délégué territorial, adhésions, service de formation continue, communication et projet stratégique.

Renouvellement automatique des adhésions

Pour faciliter le renouvellement des adhésions, le mandat de prélèvement illimité a été mis en place en 2018. Désormais 296 adhérents (12,52 %) ont adopté ce moyen de paiement simple et efficace.

Les 60 ans de l'ANFE

L'association a fêté ses 60 ans le jour de son assemblée générale annuelle. Une soirée festive a été organisée durant laquelle un film d'animation retraçant l'histoire, la construction et les réussites de l'ANFE a été projeté. Ce film, réalisé par une stagiaire, est toujours visible sur le site. Cette fête a aussi été l'occasion de remercier Éric Trouvé pour ses actions durant ses 18 mandats de président.

Projet stratégique

Le projet stratégique horizon 2022 arrive à son terme en cette fin d'année. La construction du nouveau projet horizon 2027 a débuté en 2021.

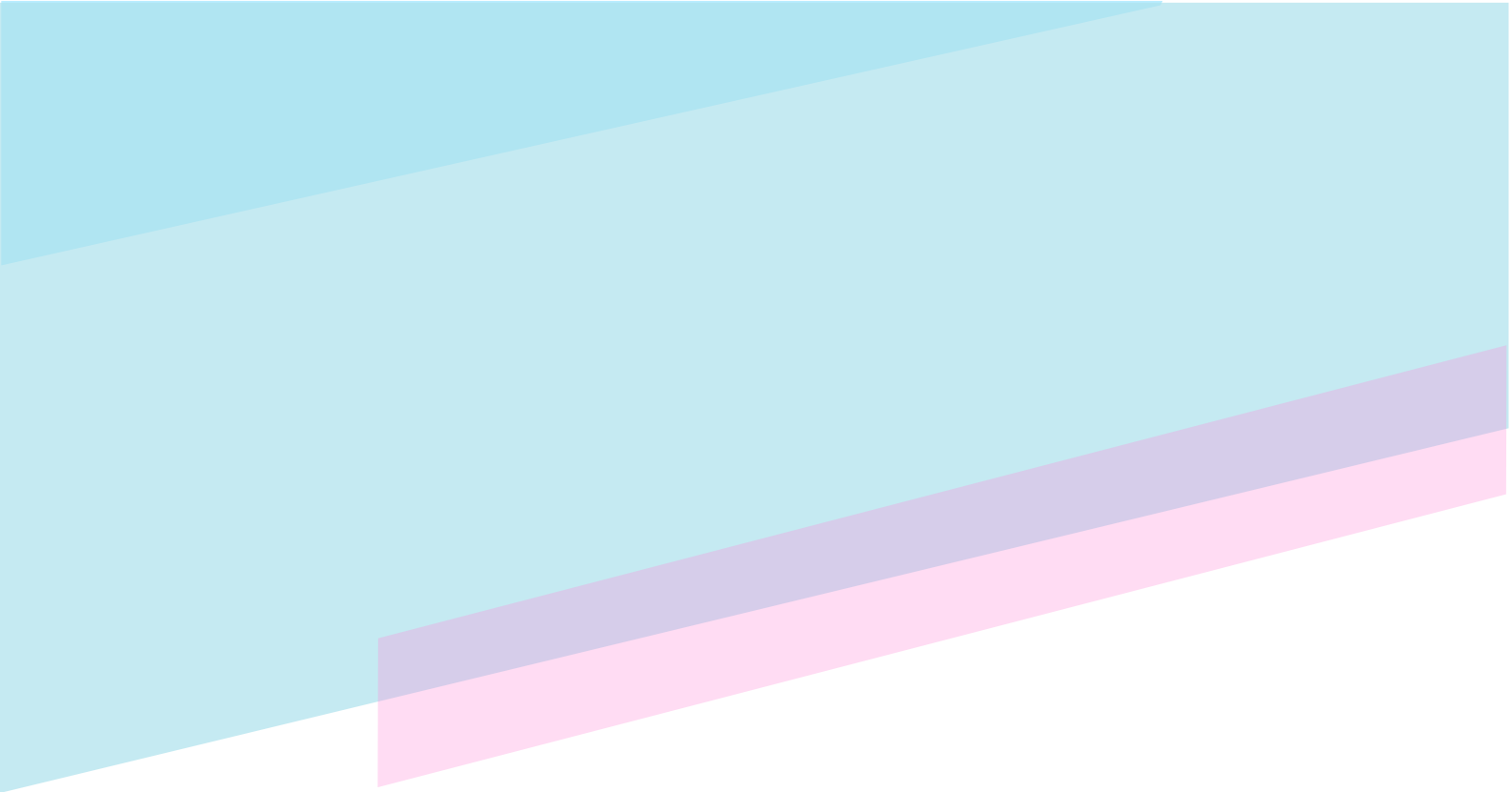
Le projet est décomposé en 4 phases se déroulant de septembre 2021 à novembre 2022. Il a été suivi par un comité de pilotage composé de deux membres du comité directeur, d'une administratrice et de trois bénévoles issus des comités exécutifs. En fin d'année 2021, le bilan du projet horizon 2022 a été présenté à l'assemblée générale.

En mai et juin 2022, 10 ateliers collectifs d'une durée totale de 4 heures ont été organisés en visio-conférence. Centrés sur des méthodes en intelligence collective, ils ont porté sur les cinq thématiques suivantes :

- Promotion de l'ANFE
- Développement des pratiques
- Engagement associatif
- Diffusion des savoirs
- Qualité des pratiques.

Les ateliers ont réuni une cinquantaine d'ergothérapeutes venus d'horizons variés : étudiants ou ergothérapeutes expérimentés, cliniciens, chercheurs, référents pédagogiques, professionnels exerçant en pédiatrie, gériatrie, neurologie, etc., salariés et libéraux, adhérents à l'association ou non...

Chaque thématique a été traitée en deux ateliers. Ont été livrés dans un premier temps des éléments de compréhension, et dans un second temps a été encouragée la production d'idées individuelles et collectives. Pour chaque thématique traitée, les participants ont sélectionné deux idées faisant consensus. Le nouveau projet stratégique reprend ces idées.



AXE 10 : Renforcer la performance collective de l'ANFE

L'ANFE est une organisation responsable qui suit le développement et la croissance de la profession. Elle s'engage dans la recherche continue de solutions pour faciliter l'action de chacun de ses membres engagés dans la dynamique associative et de ses salariés.

Réunions des bénévoles

Depuis début 2021, un nouveau rendez-vous en visio-conférence a été mis en place, destiné à tous les bénévoles de l'association. En présence d'Alisson Da Cruz pour la communication et de Nicolas Biard et Catherine Laks, les bénévoles échangent autour de sujets qu'ils choisissent et présentent eux-mêmes.

Compte d'engagement citoyen

Le CEC permet de recenser les activités bénévoles ou de volontariat et, sous réserve de certaines conditions, de voir cette activité reconnue par des droits à formation supplémentaire sur le CPF. Cette année, deux bénévoles ont demandé la validation de leurs heures d'engagement dans le cadre de leur mission d'encadrement d'autres bénévoles. Le Conseil d'administration a validé ces heures et a ainsi permis l'octroi de crédits au CPF.

Plate forme collaborative

Les réflexions et documents produits par l'ANFE sont issus du travail des bénévoles. Cette situation a révélé deux enjeux majeurs :

- Améliorer la créativité et la production réalisée dans le cadre d'un travail collaboratif ;
- Organiser le stockage des données et des productions et pérenniser le travail associatif.

Pour y répondre, le choix d'une solution numérique s'est imposé. Un questionnaire destiné à tous les bénévoles (permanents ou temporaires) a été élaboré pour identifier leurs besoins, les freins aux usages du numérique, les outils utilisés actuellement. L'analyse des réponses a fait émerger les outils indispensables au travail collaboratif des bénévoles et à la pérennisation de ceux-ci au sein de l'ANFE. Ces outils ont été repris dans un cahier des charges qui a permis de sélectionner plusieurs plateformes collaboratives. À l'issue de quelques tests, le choix s'est porté sur la plateforme Wimi. Ainsi, depuis septembre, l'ANFE dispose d'un compte Wimi qui permettra aux bénévoles et salariés inscrits de coéditer des documents, de réaliser des sondages, de partager des agendas, de stocker des documents, de planifier des réunions, d'organiser des visio-conférences, de mener à bien des projets, de discuter en groupe...

Référencement des ergothérapeutes en France

À partir d'un questionnaire adressé aux ergothérapeutes, un référencement plus précis a pu être effectué dans un bon nombre de régions. En se fondant sur les résultats de l'enquête, certains délégués ont mis en place des répertoires.

- **Nouvelle-Aquitaine** : réalisation d'un répertoire avec les coordonnées professionnelles et le secteur d'activité des ergothérapeutes des Landes. Cette liste est diffusée et réactualisée en fonction des mouvements de professionnels.
- **Normandie** : recensement des ergothérapeutes et mise à jour de la liste des ergothérapeutes libéraux sur le territoire.
- **Bretagne** : fusion des réponses au questionnaire avec le répertoire existant et veille constante sur les mises à jour. Recensement des ergothérapeutes du département d'Ille-et-Vilaine.
- **Pays de la Loire** : création d'un répertoire des ergothérapeutes du Maine-et-Loire à partir du recensement.
- **Centre-Val de Loire** : recensement des ergothérapeutes du Loir-et-Cher.
- **Auvergne-Rhône-Alpes** : mise à jour d'un annuaire des libéraux. Mise en place d'une liste de diffusion pour les ergothérapeutes du département avec actualisation des coordonnées professionnelles des ergothérapeutes dans le département de la Loire.

REMERCIEMENTS

L'ANFE remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui œuvrent chaque jour pour mener à bien les actions présentées dans ce rapport d'activité :

Athénaïs Abime, Morgane Adde, Sophie Albert, Tiaré Ader, Marielle André, Cécile Aubert, Christine Bagnères, Pauline Barbey, Anne Barres, Alexandra Bellard, Véronique Bellat, Marine Belleguic, Virginie Benis, Sandra Berthé, Mathilde Breyton, Emilie Bidal, Catherine Blanco, Jenny Blin-Chevalier, Julie Blusseau, Jean-François Bodin, Julie Bonvallet, Florie Bordron, Esther Bosshardt, Alice Bouillaud, Arthur Bourcet, Marie-Ella Bozor, Aurélie Brie, Marie Brissac, Théo Brunois, Christophe Buffavand, Laure Cabrit, Anne-Marie Caire, Jean-Michel Caire, Claire Camus, Hélène Cariteau, Marjorie Carreau, Sandra Cartron, Maelle Chapis, Thomas Chargé, Gaëlle, Charlot, Marjolaine Charlot, Lisbeth Charret, Mathilda Charret, Clémence Chassan, Chantal Chavoix, Mélanie Claizon, Audrey Clave, Hélène Clavreul, Sandrine Clemenceau, Manon Cojean, Perrine Colmard, Amandine Cook, Audrey Cordemans, Sara Corella Pérez, Thierry Corentin, Sébastien Cottard, Anne-Laure Cuisinier, Mylène Dalphin, Pauline Dantin, Lydia Darsy, Soazig David, Laurence Debarre, Anne-Cécile Delaisse, Chantal De Lepine, Anne Delestre, Gwenaëlle Delourme, Géraldine Despres, Mélissa Desrosiers, Laure Dessarps, Stéphanie Destainville, Alice Dey, Isadora Dony, Olivier Dossmann, Aline Doussin, Lorène Drollon, Victoire Dubois, Samuel Ducournou, Cécile Dufour, Olivier Dujardin, Emeline Dumas, Mégane Dumont, Elise Dupitier, Julie Dupré, Cyprien Dupont, Emmanuel Dupuis, Cynthia Engels, Servane Esnouf, Estelle Eveno, Aurélie Faure, Hélène Faure, Julie Feillant, Florence Fissarou, Océane Folliet, Dorine Fortin, Stéphanie Fouillat, Pascaline Fradelizi, Cécilia Galbiati, Fanny Gardeux, Hélène Gaspard, Manon Gatesoupe, Esméralda Gauthier, Axelle Gélineau, Romain Genet, Cécile Gentilhomme, Marjorie Giambernardi, Virginie Girard, Caroline Giraux, Stéphanie Goasmat, Gildas Gourvez, Sterenn Gouzien, Bastien Grandon, Cédric Gravier, Grégoire Grellier, Myriam Guesdon, Béatrice Guereau, Florence Guerreau, Ylenia Guerrero, Elise Guillaume, Pierre Guillaumin, Perrine Guillemot, Paul Guillet, Violaine Guy, Emmanuelle Guyot, Capucine Hamdi-Bourgeois, Guylaine Henry-Lamy, Elisabeth Herberg, Hélène Hernandez, Annick Isselé, Sybille Izougarhane, Denis Jacquemot, Gaëlle Jaumain, Olga Jimenez-Nodet, Hadj Kalfat, Irène Katsaros, Emeline Kientz, Béatrice Koch, Laurence Koch, Adeline Kuhn, Sophie Laborde, Florence Lachenal, Eva Larboulette-Nigen, Marie Larges, Florence Larpent, Bérangère Launay, Muriel Launois, Marine Laurent, Maxime Lavandier, Mathilde Leclerc, Nadège Leclerc, Hélène Ledreux, Emilie Lefevre, Céline Lefort, Justine Leloup, Maeva Leplus, Anne-Laure Lopez, Marielle Lucas, Noémie Luthringer, Théophile Mabon, Stéphane Maillet, Jules Mantion, Isabelle Marchalot, Sophie Marliac-Schweitzer, Sandrine Marrière, Constance Matter, Julie Mayet, Cyrielle Mélinat-Jay, Sandrine Mennesson, Gwendoline Michel, Gladys Mignet, Céline Miodini, Laure Moisan, Anne Monsacre, Karine Montané, Guilhem Montalbano, Marie-Chantal Morel, Blandine Morin, Chloé Naquin, Hélène Neveu, Fabrice Nouvel, Delphine Parutto, Guillaume Pelé, Patricia Pelé, Alice Pellichero, Angèle Pépin, Véronique Péron, Nadège Peronet, Anne-Lise Perrot, Tasneem Pichori, Céline Pineau, Elodie Plommet, Géraldine Poriel, Lucie Porte, Héloïse Poulain, Marie Pouplin, Samuel Pouplin, Aurélie Prost, Nolwenn Provot, Véronique Prouvost, Charlotte Ramajo, Anne Regnacq, Marine Regnault, Tracey Rehling, Bertrand Ricot, Soizic Riegel, Karine Riguët, Claudia Rippert, Gaëlle Riou, Lucas Rouault, Vinciane Rousset, Annabel Roy, Lisenn Saettel, Rémi Sajot, Lucile Salley-Jha, Margot Salomon, Patricia San Sebastian, Julie Santiago, Amélie Saragoni, Arnaud Schabaille, Alessandra Schmaillzi, Muriel Soubeyran, Justine Spir, Clémence Tanneau, Rodolphe Techer, Maxime Tédos, Véronique Terrien, Flavie Thévenet, Sarah Thiebaud, Amandine Tissier, Anne Thomas, Emeline Thomas, Alexandra Tourailles, Sophie Touré-Jean, Virginie Vagny, Fanny Valthier, Bruno Vandeveld, Caroline Vasseur, Justine Vilaplana, Claire Villepinte, Marie Viseux, Marie Vuano, Thomas Windey, Clara Zambruno, Aurélie Zimmermann.

CONTACT

Association nationale française des ergothérapeutes

64, rue Nationale - CS 41362

75214 Paris Cedex 13

01 45 84 30 97

accueil@anfe.fr

www.anfe.fr



Artisans de votre liberté